



L'IMPOPULAIRE

• **LE RAS-LE-BOL DES BÉNÉVOLES DE LA « SOUPE POPULAIRE »**
FAITS DIVERS page 6

• **L'EUROPE EN PROIE À DES PÉNURIES D'EAU POTABLE**
SANTÉ page 5

• **ADIEU L'EURO 2036 !**
SPORTS/FOOTBALL page 20

IL FAUDRA DESORMAIS TRAVAILLER JUSQU'À 72 ANS



La plupart des gens travaillent jusqu'à leur mort, ou presque... Le coût exorbitant de l'accès à l'eau potable et aux soins de santé auquel s'ajoute l'impossibilité, pour la plupart d'entre nous, de supporter financièrement la souscription d'une assurance pension privée (face à la maigreur de la pension de survie légale), ont fortement réduit l'espérance de vie des Européens, qui meurent de plus en plus souvent d'épuisement sur leur lieu de travail.

Depuis la dernière crise financière liée à l'explosion de la bulle spéculative sur les fonds de pension, les trois-quarts des travailleurs encore occupés à temps plein - les seuls encore capables de se payer une « épargne pension » privée - ont vu leurs économies s'envoler. Seuls ceux qui ont eu la chance de pouvoir travailler durant les 40 années désormais obligatoires pour toucher la pension de survie de l'Etat (via le budget de l'Aide au développement) ont pu mettre fin

à leur labeur. Et se reposer quelque peu... en se serrant la ceinture.

Certes, les impôts ont fortement diminué dans notre pays, mais cela a mis à mal le principe de l'impôt progressif qui permettait aux ménages à bas revenus de bénéficier des mêmes droits que les autres. Parallèlement, la TVA a augmenté sur la plupart des produits. Les salaires, eux, ont fortement diminué sous la pression de l'Union Européenne, gangrenée par le dumping social et fiscal. C'était sans doute le prix à payer pour attirer de nouvelles entreprises et créer de l'emploi : une multitude de cadeaux fiscaux et le rabaillage de nos droits et avantages sociaux. Désormais, nous devons travailler jusqu'à l'âge de 72 ans ! A ce rythme, les femmes résistent mieux que les hommes, comme le montre une étude de l'U.L.B : l'espérance de vie des hommes (70 ans) est 5 années plus courte que celle des femmes.

Les aides financières allouées aux ménages

par des parents exilés, en Amérique latine notamment, contribuent à améliorer la situation de certaines familles qui peuvent ainsi se permettre de laisser une personne à la maison pour veiller sur la grand-mère ou le grand-père, physiquement incapables d'aller travailler. Cette même personne en profite souvent pour vendre des denrées alimentaires dans le quartier, qui permettront de payer l'abonnement au coffret électrique ou au pack « eau potable » de la dernière semaine du mois.

Lors des longues et froides soirées d'hiver, les grands-parents racontent à leurs enfants et petits-enfants comme il faisait bon vivre au temps des services publics et de la sécurité sociale, et à quel point ils regrettent de ne pas s'être battu davantage pour les conserver.

A. M.

• ETAT D'ALERTE À WAVRE

La milice privée du quartier résidentiel de Wavre s'en prend à un jeune braqueur tandis qu'à Nivelles, la violence explose à nouveau.

La nuit dernière, un jeune homme de 18 ans, jardinier dans le quartier résidentiel de Wavre, a réussi, on ne sait comment, à ne pas repartir avec ses collègues en fin de journée.

Lire en page 6

• LES SERVICES PUBLICS, C'ÉTAIT QUOI ?

Les services publics disparaissent peu à peu. Privatisés pour les uns, purement et simplement supprimés pour les autres. Combien sommes-nous encore aujourd'hui à pouvoir expliquer ce qu'ils furent ?

Nous avons rencontré Joël, ancien Secrétaire de la Centrale Générale des Services Publics de la Régionale de Liège de la FGTB. Il s'est battu pour la survie des services publics. Aujourd'hui, il se souvient et témoigne.

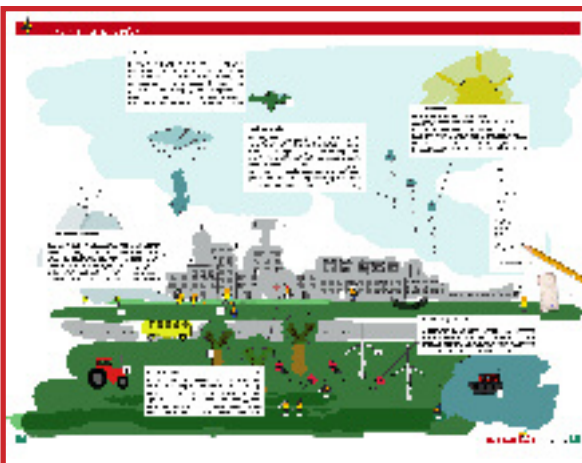
Lire en page 7

• TRANSPORT FERROVIAIRE : LE FIASCO DE LA PRIVATISATION

La reconversion de la SNCB en entreprise privée devait améliorer la qualité des services et permettre de réaliser les nouveaux investissements nécessaires à la modernisation du réseau ferroviaire.

Un rapide état des lieux permet de mesurer la distance entre les intentions et les résultats sur le terrain.

Lire en page 13



GRATUIT DANS CE NUMERO !

Le poster du cycle de l'impôt
Voir pages 10 et 11

Vaccins-Lotto :
grand tirage au sort ce 15 novembre

À gagner cette semaine :

- 1 package Hépatite-méningite
- 10 packages enfants : rubéole, rougeole, oreillons
- 1.000 vaccins contre les gripes aviaire, porcine, éléphantasque et féline



Nous ne payons quasiment plus d'impôts depuis la dernière grande réforme fiscale. Si cette décision politique a satisfait beaucoup de monde au début, elle s'est finalement avérée catastrophique : nous n'avons cessé de perdre du pouvoir d'achat et nos conditions de vie se sont dégradées à tous niveaux.

Les CPAS ne s'occupent plus des médiations de dettes et les victimes du crédit facile n'ont plus d'autre choix que de quémander l'aide des personnes fortunées et des hommes d'église. Le prix des loyers a doublé. Le nombre des sans-logis et des locataires menacés d'expulsion est tel que l'Etat pense sérieusement à réaffecter les bâtiments désertés de l'Administration fiscale en appartements familiaux. Mais où

trouvera-t-il l'argent nécessaire pour les aménagements intérieurs ?

Voyons les choses en face. Cette dernière réforme, que la plupart d'entre nous réclamait, n'a finalement servi qu'à enrichir un peu plus les nantis. Les autres, eux, ont peu à peu plongé dans des difficultés diverses. Il est urgent de réagir. Afin que tous les enfants puissent retourner à l'école, afin que nous puissions à nouveau être soignés dans les hôpitaux, que nous retrouvions des transports publics abordables, que chacun dispose régulièrement d'eau potable, que les plus âgés reçoivent une pension légale décente, que les travailleurs en inoccupation forcée touchent des revenus de remplacements, que le premier enfant obtienne des allocations familiales, que les milices

privées disparaissent...

Nous nous sommes laissés bercer par le chant du salaire poche des sirènes libérales. Nous avons cru que le sacro-saint Marché allait tout régler. Nous avons oublié de nous souvenir que seul l'Etat redistribue les richesses pour le bien-être de chacun. Aujourd'hui, nous n'avons rien gagné d'autre qu'une insécurité sociale jamais égalée depuis le début du 20ème siècle ! La mondialisation économique et financière a bâti une société où égoïsme, compétition, concurrence, indifférence et dividendes sont devenus les maîtres-mots. C'est avec ceux-là qu'elle a détricoté nos liens sociaux et a progressivement raboté la plupart de nos acquis et de nos droits.

Ce que nous demandons n'a rien d'impos-

sible. Il s'agit seulement de besoins de première nécessité, de droits qu'un Etat dit démocratique a le devoir de défendre. Il n'y a qu'une solution pour sortir du fossé où nous sommes tombés : payer des impôts justes et progressifs et des cotisations sociales pour recréer des services publics accessibles à tous et une Sécurité sociale de qualité.

Nous sommes déjà nombreux à nous battre pour cette idée. Rejoignez-nous dès aujourd'hui et faites-nous part de vos remarques et suggestions à l'adresse limpopulaire@mercilimpot.be

M-C. G.

FOCUS SUR LA SECURITE PUBLIQUE

La Ville de La Louvière ne peut pas remplacer la grande échelle des pompiers



Les hommes du feu de La Louvière avaient constaté d'importants dégâts à la grande échelle après leur intervention à la manufacture de Mambourg en février dernier. Dans leur rapport, les services de maintenance s'étaient déclarés incompetents et avaient renvoyé la balle dans le camp du Collège échevinal en précisant que les dommages étaient irréparables. Le Collège avait lancé un appel à marché public pour acquérir une grande échelle flambant

neuve. Hier soir, dix offres ont été examinées : « Notre budget est étroit et nous n'avons pas prévu de tels dégâts. L'intervention financière de la compagnie d'assurance ne couvrira que 25% de l'achat à consentir et nous n'avons pas la possibilité de déboursier les 75% restants tant nos marges financières sont minces », explique le maire.

S'il paraît évident que l'Intercommunale d'incendie ne peut se passer de grande

échelle, on voit mal comment la ville va sortir de cette impasse d'autant que les communes voisines ont déjà fait savoir qu'elles ne pourraient pas investir dans cet achat. Quant au Gouvernement régional qui est confronté à une diminution de ses recettes depuis quinze ans, il pourra difficilement venir en aide aux élus louviérois. Il y a quinze ans, nos ministres auraient été inspirés s'ils avaient entendu les voix – syndicales essentiellement – qui s'étaient

élevées pour dénoncer les risques des plans successifs de défiscalisation sur le financement des services publics. Trop tard, hélas, sinon pour prendre conscience que le Marché doit cesser de déterminer la nature heureuse ou désastreuse de nos lendemains.

N. H.

Admin *easy*

société leader dans l'obtention des papiers administratifs, offre 20% de réduction sur les frais d'inscription pour un abonnement de 49 euros par mois.

Paris applicables pour les non-abonnés lors de l'inscription pour le service. Pblire 50000, 50

Trilight

assure votre alimentation en électricité

« Parce que la lumière n'a pas de prix »

LES RETRAITES EN DEUIL : TRISTESSE À FLOBECQ

Sébastien Maes, l'un des derniers bénéficiaires de l'ancien système de pension légale, est mort dimanche dernier à l'âge de 71 ans. Il avait travaillé durant 50 ans dans le secteur du bâtiment. Père de 4 enfants, il touchait, depuis plusieurs mois, 400 euros de l'Etat au titre de « pensionnés ».

C'est une bronchite contractée cet hiver qui l'a emporté. « Il n'a pu se soigner à temps en raison de difficultés financières », a expliqué son fils lors des funérailles. « C'est trop bête, ça ne faisait qu'un an qu'il avait pris sa retraite. Dire qu'après autant d'années de travail, il n'avait droit qu'à une pension minimum ».

Le PDG de la Caisse de Versements des Dernières Pensions Légales (CVDPL), filiale du banquier Fortisch Banque, présent à la cérémonie, a pointé avec cynisme les aspects positifs de ce décès. « Aujourd'hui, il ne reste plus que 784 personnes qui touchent une pension minimale versée par l'Etat. A chaque décès, les cotisations sociales de chaque contribuable diminuent de 3 centimes d'euros. Bientôt, personne n'en paiera plus du tout. ». C'est en 2012 que le Gouvernement libéral a lancé la réforme des pensions à renfort de grandes campagnes, en martelant sur toutes les antennes de la radio télévision comme dans la presse écrite : « Ce n'est pas parce qu'on est âgé qu'on doit toucher de l'argent sans travailler ». Le Ministre libéral des pensions souhaitait supprimer les pensions légales, beaucoup trop coûteuses selon lui, au profit des assurances privées dont il n'a cessé de vanter les mérites, no-

tamment la liberté de choisir la formule la mieux adaptée aux besoins de chacun. Les mouvements sociaux de l'Automne 2019 avaient toutefois obligé le Gouvernement à maintenir une pension de survie pour tous les travailleurs ayant cotisé pendant 40 ans au moins. C'était le cas de Sébastien Maes. Après l'enterrement, son fils s'en est pris vivement au PDG du CVDPL : « Je me fiche bien de payer des cotisations sociales si l'Etat me garantit une retraite décente ! Vous ne devez pas bien connaître les réalités financières des gens. Comment voulez-vous que nous consacrons une partie de notre salaire au paiement d'une épargne-pension privée alors que la plupart du temps, nous n'avons même plus de quoi nous acheter à manger ! » Le Président, laconique, lui a alors conseillé de chercher un emploi mieux rémunéré ou d'emprunter à la banque pour financer sa retraite.

A. B.



BEAUFORT
LE RÉSULTAT

Actuellement, quasiment tous les travailleurs ont droit à une pension légale. Le montant de cette pension de salarié, indépendant ou fonctionnaire est établi selon le nombre d'années de travail, le salaire gagné et la situation familiale du travailleur. Les personnes de 65 ans et plus qui n'y auraient pas droit ou pour lesquelles elle serait insuffisante reçoivent, sous certaines conditions, un revenu garanti pour les personnes âgées financé par l'impôt et versé par le CPAS. L'Office National des Pensions est une des 7 branches de la Sécurité Sociale. Née d'un pacte, conclu en 1944 la protection sociale des travailleurs salariés est organisée par l'Etat dès 1945. Elle repose sur l'assurance obligatoire – les cotisations ONSS – à laquelle doivent souscrire tous les travailleurs pour acquérir les droits qui en découlent.

On entend souvent parler des **trois piliers de pensions** et on ne sait pas toujours très bien ce que ça veut dire. Le premier pilier est composé des pensions légales qui garantissent un revenu permettant à chacun de faire face aux conséquences de l'âge. Le deuxième pilier est constitué des pensions complémentaires souscrites par des employeurs au profit de leurs travailleurs en échange d'avantages fiscaux. Le troisième pilier est formé par l'épargne-pension et l'assurance vie individuelle également déductible fiscalement. De la pension légale à l'épargne-pension, c'est la solidarité qui disparaît au profit des risques et dégâts économiques et sociaux. Si demain le système de pensions privées devait remplacer celui des pensions légales, le taux de pauvreté ferait un bond spectaculaire dans notre pays. Mais le

plus interpellant reste sans aucun doute ce qu'a dévoilé au grand public la récente crise financière. Parce que les fonds de pensions ont pour première vocation de réaliser d'énormes bénéfices, ils ont investi dans des produits financiers risqués. Selon certains observateurs les pertes équivaleraient à plusieurs milliards de dollars. A cet effondrement correspond aussi d'importants drames humains : pertes d'emplois, d'épargnes et de pensions. On estime que ça représente en moyenne 25% des rentes mensuelles promises aux assurés. Les interlocuteurs sociaux qui gèrent la Sécurité Sociale ne spéculent pas en bourse avec le montant de nos cotisations sociales. Au contraire, ils le gèrent pour assurer tous les travailleurs et maintenir l'ensemble de leurs droits même au cours des périodes d'inoculation forcée. Si tous ceux qui en ont les moyens doivent conserver la possibilité de souscrire une épargne-pension, collective ou individuelle, pour s'assurer des revenus supplémentaires, ils ne peuvent plus ignorer les risques de perte liés aux placements boursiers (système de capitalisation des assureurs privés). Il ne faut pas non plus que les déductions fiscales libérales qui leurs sont accordées et qui réduisent les moyens financiers de l'Etat, mettent en péril l'avenir des pensions légales par répartition. Financer correctement la pension légale doit être une priorité. L'un des effets pervers des déductions fiscales, c'est qu'elles réduisent les moyens financiers de l'Etat et hypothèquent le paiement des pensions légales pour les générations futures.

ENFIN DES CONGÉS EFFICACES !

Depuis peu, une nouvelle façon de valoriser les week-ends ou les quelques jours de congés payés auxquels ont encore droit les travailleurs est apparue grâce à la société « CongéXpress ». Très dans l'air du temps (profiter au maximum sans contrainte), la société nouvellement créée propose aux entreprises une formule « jeu de rôle vacances » dans laquelle « vous incarnez un vacancier ».

Durant tout un week-end ou pendant leurs maigres congés, les employés sélectionnés par l'entreprise qui optent pour cette formule vont vivre les situations clefs de deux semaines de vacances ! Un luxe devenu

impayable, tout en évacuant les moments creux et non nécessaires qui hantent inévitablement tous congés. C'est donc chargé de souvenirs choisis qu'ils reviendront de ce jeu de rôle corporatif, pleinement alertes, toujours sous une saine tension productive, et donc prêts au travail.

Concrètement, il s'agit d'une nouvelle forme de team building particulièrement adaptée à la société actuelle qui, en plus de récompenser les travailleurs méritants, permet à la Direction d'évaluer qui aura bénéficié des vacances les plus productives pour l'entreprise. Pour ce faire, des psychologues travaillant en collaboration avec ces Directions évaluent les besoins parti-

culiers, les aptitudes et l'implication de chaque travailleur dans ce nouveau style de congés payés. Les employeurs peuvent désormais payer les congés en toute compétitivité. « Tout le monde y gagne en somme », nous dit Jerry Pluieders, le CEO de CongéXpress.

Quoi que principalement destinée aux entreprises, qui peuvent aussi proposer le jeu de rôle « vacances » comme un avantage en nature à leurs employés, la formule est aussi ouverte aux particuliers qui souhaitent retrouver l'impression de « vrais congés à l'ancienne comme on pouvait en bénéficier il y a 20 ans. »

S.W.

BREVES

AUGMENTATION DES TARIFS POSTAUX

La société privée Postman annonce une augmentation de ses tarifs à partir du 1er janvier 2030. Concrètement, pour envoyer une lettre en ville, vous payerez 5€ au lieu de 4,80€. Les envois adressés à des personnes qui vivent à la campagne vous coûteront désormais 5,50€. La Direction explique cet écart par la différence des coûts de distribution par zone : les distances à parcourir sont plus importantes à la campagne qu'en ville. Le temps consacré à la distribution est donc plus long et le prix de l'électricité qui alimente les véhicules ne cesse d'augmenter.

COMMUNE

La commune de Herstal vient de céder aux demandes de rachat d'Arbelor-Nibbal. Criblées de dettes depuis la suppression des taxes et impôts additionnels, les autorités communales ont dû se résigner à vendre une autre partie de leur territoire. La multinationale, qui possède aujourd'hui 50% des terres de la commune, vient d'annoncer qu'elle allait fermer une école maternelle et la plaine des sports qui la jouxte pour y construire une usine flambant neuve.

CARTES D'IDENTITE ELECTRONIQUES

Le prix des cartes d'identité électroniques passera la barre des 750€ dès le 1er décembre. Cette hausse est due au déficit budgétaire de l'Etat qui reporte sur les citoyens une part de plus en plus importante des salaires des fonctionnaires. Les banques viennent de faire savoir aux détenteurs de comptes épargne-papiers, ouverts avant 2028, qu'ils ne devaient pas s'inquiéter, les intérêts de leur épargne permettront de supporter cette augmentation.

BIBLIOTHÈQUE

Le prix d'emprunt d'un livre à la « Librairie Ecris Vains » (ex-bibliothèque communale) vient de passer de 4 à 5€ pour 12h et de 6 à 8€ pour 24h. En revanche, la formule « emprunt illimité », un forfait à l'année de 400€, n'a pas augmenté. Notez encore que les ouvrages de philosophie ne seront plus disponibles à partir de la semaine prochaine, leur location n'étant plus jugée assez rentable.

BEAUFORT
LE RÉSULTAT

Aujourd'hui, les vacances annuelles payées et le double pécule qui les accompagnent nous apparaissent comme un droit définitivement acquis. Tout cela est pourtant le résultat d'un combat syndical acharné qui trouva son aboutissement dans le vote d'une loi en juillet 1936 en vertu de laquelle la majorité des salariés bénéficièrent de 6 jours de congés annuels payés. Deux ans plus tard, une autre loi étendit ce droit aux vacances à l'ensemble des travailleurs et l'Etat institua la Caisse Auxiliaire Nationale des Congés Payés pour garantir le paiement des allocations de vacances. Les Congés payés révolutionnèrent la vie quotidienne des ouvriers et de l'ensemble de la société. Les jours de repos et les temps de loisirs étaient jusque-là réservés à la noblesse et la bourgeoisie qui virent d'ailleurs d'un très mauvais œil « des salopards en casquette » s'installer sur leur plage. Depuis 1974, chaque salarié bénéficie au minimum de 4 semaines de vacances annuelles. Pour des milliers de personnes à travers le monde, ce droit demeure une utopie. Depuis quelques années, les revendications

patronales vont plutôt dans le sens de l'allongement du temps et du nombre d'années de travail. Le discours libéral culpabilisant veut nous faire croire que c'est la main-d'œuvre qui coûte beaucoup trop cher, qu'il faut diminuer les salaires et les cotisations sociales pour maintenir l'activité économique et créer de nouveaux emplois. Si c'était le cas, pourquoi certains pays nordiques où les impôts et les cotisations sociales sont plus élevés que chez nous, ont-ils un taux d'emploi pourtant bien plus grand que chez nous ? Ce même discours se garde bien de dire que la richesse produite par les travailleurs sert surtout à rémunérer des actionnaires gourmands, à financer des fusions et des rachats d'entreprises, à éponger les pertes des mauvais investissements... Pour faire face aux exigences du travail, les congés payés sont, comme hier, indispensables au repos physique et mental des salariés. Nos parents et nos grands-parents nous ont légué cet héritage et nous sommes à présent responsables de sa transmission aux générations de travailleurs à venir.





HÔPITAUX PSY FERMÉS

Le dernier hôpital psychiatrique du pays a fermé ses portes hier suite aux réductions massives des cotisations sociales ces dernières années.

Les réductions successives de cotisations sociales sont à l'origine des difficultés financières que connaissent les établissements psychiatriques depuis plusieurs années. Le dernier d'entre eux a finalement dû mettre la clef sous le paillason hier. Actuellement, il n'existe plus aucun lit pour les malades mentaux en Belgique !

Madame Rose, Directrice du Centre hospitalier de Marcinelle est effondrée : « *Je n'aurais jamais imaginé finir ma carrière de cette façon. Ça fait 40 ans que je travaille ici. J'ai débuté comme infirmière. Je me suis investie dans ce métier jusqu'à sacrifier ma propre vie familiale. La clinique, c'est mon unique foyer. Je ne sais pas ce que je vais faire après. J'ignore où vont aller tous les patients et ce que vont devenir tous les travailleurs. C'est une véritable ca-*

tastrophe pour chacun de nous ! ».

Il sera difficile en effet de recaser ces malades dans les hôpitaux publics compte tenu de la précarité de leur situation. Les Hostos du cœur pourront sans doute en accueillir quelques-uns mais les autres seront immanquablement livrés à leur propre sort. Ce constat sème un vent de panique au sein de la population qui redoute une augmentation du nombre d'agressions à cause de tous ces « fous » lâchés dans la nature !

Les familles, désorientées, se sont tournées vers les services de proximité créés en 2010 grâce à la Déclaration d'Helsinki – 2003 ; « *Lit psychiatrique en balade* » 2009). Malheureusement, ces établissements ne sont pas adaptés aux pathologies sévères et connaissent eux aussi des problèmes budgétaires.

Luc, père de famille, dont le frère s'est retrouvé dans l'obligation de quitter les lieux, témoigne : « *J'ai seulement été averti hier. Je suis le seul parent de Jack. Il souffre de schizophrénie et d'accès de violence et je*



suis absolument incapable de le maîtriser lors d'une crise... Il n'est pas envisageable de l'accueillir à la maison. Vous comprenez, j'ai trois enfants en bas âge et ma femme est enceinte du quatrième.

Marc, un éducateur du Bercail, tente de rassurer et propose des solutions : « *Les centres comme le nôtre continuent d'exister en*

bonne partie grâce à des dons, des ventes de gaufres ou d'objets créés par les pensionnaires. De plus, les bénévoles nous offrent une aide remarquable... »

L'accueil et le traitement des malades mentaux reposeront-ils désormais uniquement sur la charité, le mécénat et le volontariat ?

MORTALITE INFANTILE

La mortalité infantile est de 108 morts pour 1.000 naissances dans les régions les plus pauvres du pays.

Comme nous l'annoncions dans les colonnes de notre édition du 19 août dernier, la situation sanitaire se dégrade de jour en

jour dans certaines grandes villes de Wallonie où le taux de mortalité infantile a atteint le triste record de 108 morts pour 1.000 naissances. Ce chiffre n'est plus très éloigné de celui atteint, en 2008, par l'Angola (162 morts), un des pays les plus pauvres d'Afrique. L'annonce du résultat de

l'enquête, effectuée par le très sérieux Institut de statistiques de l'ULW, a fait l'effet d'une bombe. Les pouvoirs publics ont annoncé qu'ils allaient prendre des mesures pour enrayer le phénomène. Un communiqué de presse laconique du Ministre fédéral de la Santé annonce une réforme en profondeur des soins de santé. Le taux de mortalité élevé serait dû, en grande partie, à la recrudescence de maladies - tuberculose,

coqueluche et streptocoques – qui, suite aux coûts prohibitifs de leur traitement, ne sont plus dépistées dans les (derniers) hôpitaux publics. L'écart est d'autant plus flagrant qu'il survient dans les villes les plus pauvres de notre pays, là où les cliniques privées ne se sont pas implantées. Partout ailleurs, le taux de mortalité continue de chuter.

I.M.

PETITE ENFANCE

On savait que le dernier centre de consultations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.), situé à Verriers, était menacé de fermeture. Hier matin, à 9h30 précises, les forces de l'ordre ont empêché les deux infirmières, l'assistante sociale et le médecin pédiatre d'ouvrir la consultation au public. Les dérogations du Service Fédéral de la Santé n'ont pas eu raison des pressions du Conseil d'Administration de la Fondation pour l'Enfance Royanders. L'équipe au complet a été ovationnée par les quelque 500 parents inquiets pour l'avenir. Comment faire désormais pour prévenir les problèmes de santé des

enfants ? Comment payer le coût exorbitant des vaccins obligatoires ?

C'est une nouvelle page de notre organisation sociale qui s'est tournée aujourd'hui. Désormais, les parents pourront encore bénéficier des services de santé préventive et du dépistage des maladies infantiles en inscrivant leur progéniture à la célèbre « Fondation Pour L'enfance Royanders », moyennant paiement d'une cotisation annuelle de 1.250 euros. Ils auront ainsi droit à une visite trimestrielle gratuite dans un des centres ainsi qu'aux vaccins obligatoires pour les enfants de 0 à 6 ans. Ces consultations sont situées uniquement dans

les grandes agglomérations et il est peu probable que d'autres ouvrent leurs portes dans les zones suburbaines. « *La politique de gestion globale de la Fondation Royanders, ne sera pas revue* » a déjà précisé la Direction qui estime que la multiplication des infrastructures minimisera les profits des actionnaires. Un seul exemple pour bien comprendre : le centre le plus proche de Verriers, se situe à Liège, à plus de 25 kilomètres. Ceci présage de bien longues attentes pour les rendez-vous, comme ce fût déjà le cas l'année dernière avec la suppression des derniers centres de médecine du travail, remplacés par les « Bureaux médico-contrôle » du géant « Daxa Insurance ».

Une question demeure entière : comment vont faire les parents qui n'ont pas la possibilité de payer le montant de la cotisation

annuelle à la Fondation ? Il faut sans doute se préparer à une recrudescence de maladies infantiles disparues depuis de nombreuses années grâce aux dépistages et aux vaccinations gratuites organisées jusqu'ici par l'O.N.E. Le Directeur Général de la Fondation a cependant proposé une solution dans une interview à notre confrère de l'Echo des Crashboursiers : « *Les parents concernés pourront toujours emprunter le montant de la cotisation annuelle auprès de notre filiale Royanders Banque et Assurance au taux préférentiel de 4,80%. Nous sommes même disposés à proposer un taux de 1,50% à partir du 2ème enfant* »...

I.M.



© CT

BEAUFORT LES RESULTATS

Traditionnellement, on considère que la sécurité sociale des travailleurs salariés comporte sept branches :

1. les pensions ;
2. le chômage ;
3. l'assurance contre les accidents de travail ;
4. l'assurance contre les maladies professionnelles ;
5. les prestations familiales ;
6. l'assurance maladie-invalidité ;
7. les vacances annuelles.

La sécurité sociale est organisée via un système de solidarité : les cotisations des travailleurs, sont réinjectées dans le système pour profiter à tous via la sécurité sociale, et notamment les pensionnés, les chômeurs, les malades, les familles. La sécurité sociale est la garantie d'une assurance pour chacun quels que soient les aléas de la vie.

Elle est organisée en trois régimes différents, qui ont chacun leur organisation propre : le régime des travailleurs salariés, celui des indépendants et celui des fonctionnaires.

Les travailleurs salariés cotisent à l'Office national de sécurité sociale (ONSS). Les indépendants versent, tous les tri-

mestres, des cotisations sociales à la Caisse d'assurance sociale à laquelle ils sont affiliés. Le montant de ces cotisations dépend des revenus du travailleur indépendant.

Les fonctionnaires cotisent respectivement à l'ONSS-APL (ONSS des administrations provinciales ou locales) ou à l'ONSS.

En plus de ce financement « classique », un financement alternatif alimente la sécurité sociale : certaines recettes TVA, une partie des accises, du précompte mobilier...

A côté de la sécurité sociale, on retrouve l'aide sociale. L'aide sociale constitue un dernier filet pour les personnes qui sont passées à travers les maillons de la sécurité sociale. Ainsi, elle consiste en une aide financière (notamment le revenu d'intégration, anciennement « minimex »), une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), des prestations familiales garanties, ou des allocations aux personnes handicapées.



LES HOSTOS DU CŒUR : FRANC SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE SOIRÉE DES « EEMPLÂTRÉS »

Hier soir, la première soirée des « Emplâtrés », animée par le toujours jeune Naqui, a permis de récolter des fonds pour la construction des Hostos du Cœur. Cette nouvelle initiative des artistes permettra de soigner gratuitement les personnes qui ne sont pas couvertes par une assurance maladie et/ou hospitalisation.

La soirée a démarré sur les chapeaux de roues avec l'interprétation de « J'ai la rate qui s'dilate » par Placeboh. Si le plus grand moment d'émotion fut assurément l'apparition de Serge Lapa entonnant son désormais mythique « Je suis malade » en compagnie de Doc Procto, il fallut attendre l'intervention du comique Djamoul Debbeze – fondateur des Hostos du Cœur – pour donner réellement du sens à cette soirée. « Au-

jourd'hui, on n'a pas plus le droit d'avoir faim que d'avoir mal ! » s'est insurgé le comédien avant de reprendre de plus belle : « Là où la Sécu a disparu, là où l'Etat n'intervient plus, il nous a paru urgent de parler au plus pressé pour soigner ceux qui souffrent. Ils sont nombreux à ne pas pouvoir se payer une assurance maladie suffisante. Mais nous voulons aussi que cette initiative solidaire soit temporaire. Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités pour remédier à cette situation sanitaire épouvantable qui pourrait bien avoir des conséquences sur la santé de tous. » Djamoul s'est enfin adressé au Ministre de la Santé : « La solution n'est pas si éloignée de nous. Il y a quelques années encore un système de solidarité sociale permettait à tous, en ce compris les moins favorisés, de bénéficier de

soins médicaux de qualité ».

Le rideau est tombé sur cette soirée avec la chanson « Ne tirez pas sur l'Ambulance » reprise en chœur par toute la troupe des « Emplâtrés ». Si les drames de santé publique sont inacceptables dans nos riches sociétés, on a quand même passé une très bonne soirée ! Vivement la sortie du CD et du DVD.

Des Restos aux Hostos du Cœur, il n'y a qu'un pas de 44 ans.

C'est en 1985 qu'un certain Coluche – comédien oublié de la seconde moitié du 20ème siècle – lançait les Restos du Cœur pour subvenir aux besoins des laissés-pour-compte. Aujourd'hui, alors que la pauvreté explose, bien rares sont ceux qui peuvent af-



firmer n'avoir jamais fréquenté ces cantines. Depuis cinq ans, le nombre des restos de ceux qui ont faim et froid ne cesse d'augmenter. On estime que chaque semaine, un nouvel établissement ouvre ses portes dans le monde. Leur nombre devrait bientôt dépasser celui des fast-foods « Mac Dingo ». Quarante-quatre ans après les « Restos », une nouvelle étape est franchie avec l'inauguration des premiers « Hostos ». On n'arrête pas le progrès...

Se. S.

L'EUROPE EN PROIE À DES PÉNURIES D'EAU POTABLE

Victimes de la surconsommation et de la pollution, les réserves d'eau potable européennes se tarissent petit à petit. L'eau est désormais devenue une denrée rare, dont le prix ne cesse d'augmenter. Seuls les plus nantis peuvent encore se payer le luxe d'une installation d'eau courante. Confrontés à la soif et aux maladies entraînées par des conditions sanitaires déplorables, des milliers d'Européens ont déjà fui vers l'Amérique Latine où l'eau, mais aussi le gaz et l'électricité, sont restés - ou plutôt redevenus - des biens publics inaliénables. Notre pays n'est pas encore directement touché par cet exode mais une enquête récente montre que certaines familles payent leur alimentation et leur consommation d'eau grâce à l'envoi régulier d'argent par des parents exilés.

La nouvelle compagnie européenne de traitement et de distribution d'eau potable, Water – Canal For Sale (WCFS), vient d'être absorbée par le géant international AQUANET, qui fait partie du top 5 des plus grosses entreprises mondiales.

Ce nouveau monopole sur le marché de l'eau n'augure cependant rien de bon. Les prix risquent de grimper dans des proportions que les observateurs ont encore bien des difficultés à évaluer. On voit en effet mal comment les actionnaires des grands groupes, habitués à exiger des dividendes allant parfois jusqu'à 20% de l'argent investi, vont accepter de diminuer leurs planétaires gains même si la situation sanitaire et humanitaire l'impose. Depuis le développement du système d'achat d'eau « au poids » - largement inspiré de celui des recharges GSM ou des cartes d'électricité - de plus en plus de ménages belges achètent des packs « eau non traitée » parce que les packs « eau potable » sont hors de prix.

L'Agence privée de Prévention de la Sécurité Sanitaire (A.P.S.S.) tire la sonnette d'alarme suite à la multiplication des cas de choléra. « La maladie progresse autant dans les campagnes que dans les villes. Elle touche principalement des enfants. Le commerce illégal d'eau polluée, décolorée par des combinaisons chimiques puis vendue « sous le manteau », comme de l'eau potable mais à des prix plus abordables, est une des causes de la propagation de l'épidémie. Il convient d'y ajouter les

contaminations liées à l'état lamentable de notre système de distribution », précise son porte-parole.

Suite aux négligences de plus en plus courantes des services d'entretien, les accidents et carences d'approvisionnement ne cessent de se multiplier. Les ouvriers, intérimaires, très mal payés, n'y sont pour rien. Ils ne disposent pas des outils nécessaires aux réparations et doivent se contenter la plupart du temps d'apposer des rustines géantes sur des trous béants. Les inondations ont lieu, le plus souvent, dans les quartiers les plus défavorisés, là où les habitants ne peuvent pas payer les frais supplémentaires liés aux réparations.

C.M.



©JFR

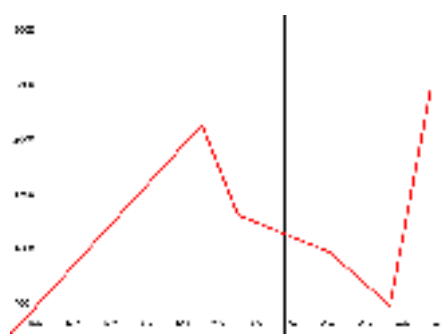
BREVES

SANTÉ PUBLIQUE

La diminution importante du nombre de voitures contribue grandement à l'amélioration de l'état de santé de la population. L'explication réside dans le fait que nous marchons davantage qu'il y a deux ans. Cette activité sportive est donc bénéfique malgré l'allongement du temps de travail.

HOPITAL

L'ex-« Hôpital Lève-toi et marche », racheté à l'Etat par « Take the Money and run » et devenu le « Stand up and Go Hospital », va proposer des chambres selon le concept du fast medical rooming. « Ce nouveau service permettra à notre patientèle de réduire le temps passé à l'hôpital au strict minimum et à l'hôpital d'optimiser le ratio coûts/soins. » a déclaré R. Des-cugnaux, PDG de la clinique.



LE TAUX DE NATALITÉ EST EN HAUSSE EN WALLONIE

Le département de la démographie de l'Administration des Pouvoirs locaux de la Région Wallonne vient de publier son rapport annuel. Les naissances augmentent enfin dans le Sud du pays.

Lors du transfert (2018), des allocations familiales, de l'Etat Fédéral vers les Régions, les Ministres Wallons des Affaires Sociales et des Pouvoirs Locaux avaient travaillé ensemble pour déterminer les mesures les plus à même d'enrayer la chute du taux de

natalité. Les enquêtes réalisées, notamment grâce aux registres communaux d'état civil, avaient permis de démontrer que dans 85% des cas, les jeunes couples n'avaient qu'un seul enfant par crainte de ne pouvoir assurer le même avenir à ses frères ou sœurs. La porte-parole du Ministre des Affaires sociales avait alors déclaré : « L'absence d'aide financière aux parents pour les 1er et 2ème enfants, ainsi que la difficulté croissante de faire valoir leurs droits aux pauses d'allaitement et aux pauses carrières ont eu pour effet de freiner ceux qui souhaitaient fonder une famille. Elever un enfant coûte cher, deux enfants plus encore. Quant à trois, il ne faut même plus en parler tant cette réalité est devenue rare ».

Dès 2020, le Ministre avait modifié les règles d'octroi des allocations familiales en accordant, à partir du 1er janvier, une aide financière de 250€ à tous les deuxièmes enfants d'une même famille nés en 2018 et 2019. Ce soutien confortable, selon les personnes concernées que nous avons interrogées, commence à donner des résultats : les chiffres communiqués aujourd'hui par le département de la démographie renseignent une hausse de 5,7% pendant l'année 2028. Ce qui signifie une augmentation de 3.204 naissances. A l'échelle du pays, ce résultat est prometteur même s'il est encore bien en dessous de celui de la Région de Bruxelles-Capitale (12,6%).

N. H.

RELATION & LE RÉSULTAT

A l'heure actuelle en Belgique, l'assurance-maladie couvre tant les salariés que les indépendants, les fonctionnaires, les chômeurs, les pensionnés, les bénéficiaires de l'aide sociale... que les personnes qui sont à leur charge. Personne n'est laissé de côté.

En principe, chaque malade paie la prestation du personnel médical et reçoit une attestation de soins. Cette attestation lui permet d'obtenir le remboursement d'une partie du coût auprès de sa mutuelle. La part à charge du patient est appelée « ticket modérateur ».

Certains patients peuvent obtenir un remboursement plus élevé, soit sur base du bénéfice d'un avantage social (statut BIM pour les bénéficiaires d'une aide du CPAS, d'une allocation pour personne handicapée...), soit selon leur statut (pensionnés, veufs, orphelins, chômeurs, OMNIO, ...), soit sur base de leurs revenus.

Les pharmaciens appliquent systématiquement le « tiers payant » pour les médicaments soumis à prescription. Cela signifie que le malade ne doit payer que le ticket modérateur.

Le système du « maximum à facturer » (MàF) permet d'éviter aux malades de longue durée ou gravement atteints de recevoir une facture démesurée. La famille doit payer les soins de santé jusqu'à un certain montant. Au-delà, la mutuelle rembourse tous les soins.

Ce sont les cotisations ONSS perçues sur notre salaire qui nous permettent, ainsi qu'à toutes les personnes à notre charge, de bénéficier du remboursement des soins de santé, de recevoir des primes de naissance et d'adoption, des allocations familiales, des revenus de remplacements en cas de maladie, de chômage ou de mise à la retraite. Ces cotisations sont réparties dans les sept secteurs de la sécurité sociale : la part la plus grande va à la caisse des pensions, viennent ensuite les soins de santé, les indemnités de maladie invalidité et les allocations familiales. Le chômage, pourtant souvent perçu comme la plus grosse des dépenses, n'arrive qu'en 5ème position, suivent enfin les maladies professionnelles et accidents du travail.





TRAGIQUE MÉPRISE À WELLIN : UN JEUNE HOMME ABATTU PAR LA MILICE

Le seul tort de la victime : être dehors ! Hier à Wanze, un jeune homme de 22 ans a été victime de la vigilance exacerbée de la Milice Citoyenne (MC).

Depuis la réduction des effectifs de la Police fédérale, le nombre de morts dues aux bavures des miliciens est en constante augmentation : 85 en 5 ans ! Informé, Guido Dupied, le Ministre de l'Intérieur a déclaré

avoir la ferme intention de créer une « Ecole de Milice Citoyenne » où les participants seront formés par des psychologues et des travailleurs sociaux. Mais on peut douter de la réelle efficacité d'une telle démarche dite « pédagogique ». En effet, les milices, contrairement à la police, n'ont pas pour mission de faire respecter le sens du bien commun et l'intérêt général. Elles travaillent à la défense des biens et intérêts pri-

vés de ceux qui les engagent. Seuls les résultats qu'elles obtiennent comptent, ce sont d'ailleurs ceux-là qui permettent d'évaluer la « qualité » de leur travail. Si la question des libertés collectives est au cœur du débat, il est peu probable que le Ministre s'y attarde. L'école qu'il veut ouvrir témoigne plus de sa volonté de soutenir que de réduire les effectifs miliciens.

D. R. S. et G.M.



©JFR

LE RAS-LE-BOL DES BÉNÉVOLES DE LA « SOUPE POPULAIRE » !

La décision prise la semaine dernière d'arrêter la distribution de la soupe populaire et des colis alimentaires est en contradiction totale avec la vocation de l'asbl bruxelloise « Soupe populaire » qui consiste à rencontrer les besoins de première nécessité des plus pauvres d'entre nous. Mais la récente agression d'un bénévole a fait déborder le vase.

Pascal C., 22 ans, a reçu un bol de soupe en pleine figure, alors qu'il tentait de s'interposer entre deux bénéficiaires. « La violence a incontestablement augmenté ces trois dernières années mais d'habitude, l'agressivité se manifestait entre les bénéficiaires ; la violence envers les bénévoles restait verbale », nous explique le coordinateur.

Chaque soir, de 19 à 21 heures, entre 250 et 270 personnes sont accueillies par les bénévoles des cinq structures de la métro-

pole bruxelloise, qui leur distribuent de la soupe, du café mais aussi des vivres et des couvertures. « C'était un rendez-vous convivial qui est devenu un lieu de règlement de comptes. Nous avons vu arriver peu à peu des gens qui n'ont plus rien à perdre : ils vivent sans repère et sans espoir de lendemains meilleurs. Cet hiver, nous avons dû faire appel à la police pour rétablir un peu d'ordre et de bienséance. Quel est encore le sens de notre travail si nous devons désormais le faire encadrer par la police ? »

Depuis l'agression, l'association refuse d'exposer les travailleurs bénévoles à des risques inutiles et insensés. Pour le moment, personne ne peut dire quand les distributions vont pouvoir reprendre. Les responsables réfléchissent à des solutions pour éradiquer cette violence. Ils envisagent d'organiser la soupe populaire dans un local fermé et non plus sur une place ou-

verte à tous. Une chose est certaine : si l'association ne remet pas son combat en question, elle traverse actuellement une période de découragement.

En attendant, la Soupe populaire doit aussi faire face à de nouvelles demandes : de plus en plus de familles frappent à leurs portes de jour comme de nuit. Les travailleurs s'efforcent bien sûr de rester fidèles aux principes de leur père fondateur, l'Abbé Jules Charpentier, et d'accueillir tout le monde. Mais certains s'interrogent parce que les solutions qu'ils proposent ne devaient être que provisoires. L'Etat semble se désintéresser de plus en plus du sort de tous ces malheureux, préférant se décharger de ses missions de protection sociale sur des associations auxquelles il accorde très peu de moyens financiers. L'action caritative n'a-t-elle pas pour effet pervers de déresponsabiliser les élus ?

ETAT D'ALERTE A WAVRE

La milice privée du quartier résidentiel de Wavre s'en prend à un jeune braqueur tandis qu'à Nivelles, la violence explose à nouveau. La nuit dernière, un jeune homme de 18 ans, jardinier dans le quartier résidentiel de Wavre, a réussi, on ne sait comment, à ne pas repartir avec ses collègues en fin de journée. Il est resté caché pendant de longues heures dans les grands parcs et jardins du quartier.

Une fois la nuit tombée, il a forcé la porte d'une des pharmacies installées dans la zone résidentielle. Avertis par un système d'alarme perfectionné, les hommes de la milice privée se sont lancés dans une chasse à l'homme qui a duré une bonne partie de la nuit. Pas moins de 60 miliciens ont poursuivi l'adolescent dans ce quartier ceint de hauts murs assurant la sécurité de ses riches habitants. Familier des lieux, le cambrioleur a maintenu ses poursuivants à distance dans le labyrinthe des jardins qui font la fierté de ce quartier prisé.

Au milieu de la nuit, des habitants du quartier se sont joints aux miliciens pour mettre un terme plus rapidement à la violation de leur propriété. Le jeune homme a finalement été appréhendé dans le parc de 1500 ha de M. Trichel.

Selon des sources officielles, le criminel avait sur lui une quantité impressionnante de médicaments pouvant servir au trafic de drogues. De sources plus officieuses, on affirme que l'homme avait volé deux boîtes d'antibiotiques dont il avait besoin pour soigner sa mère et sa jeune sœur, toutes deux atteintes d'une pneumonie.

Le représentant du comité de quartier de Wavre s'est dit satisfait de l'issue de cette

folle course poursuite mais regrette qu'il ait fallu autant de temps pour neutraliser un seul homme.

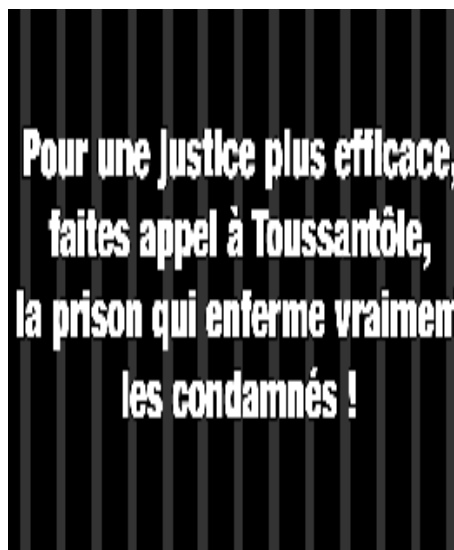
Cette même nuit, à Nivelles, les habitants des quartiers Sud, ont à nouveau connu une explosion de violence. Ils en ont assez des voitures démontées et des maisons vidées de leur peu de biens. Depuis plusieurs mois, ils demandent au Bourgmestre qu'il engage de nouveaux policiers pour retrouver une vie tranquille. Un vœu qui, faute de moyens financiers, restera sans doute pieu.

RELATION ET RÉSULTAT

La police est indispensable pour prévenir, réguler et sanctionner les comportements et agissements contraires à la vie en société. Actuellement, 39.000 personnes travaillent dans les forces de l'ordre. Elles sont chargées de différentes missions relatives à la sécurité des biens et des personnes : maintien de l'ordre public, lutte contre la criminalité, enquêtes judiciaires, sécurité routière, ferroviaire, fluviale et aérienne, assistance aux victimes... La Police est un service public. Il dépend du Ministre de l'Intérieur et du Ministre de la Justice qui contrôlent et veillent à ses bons agissements. Les politiques libérales suggèrent une privatisation de certaines des missions policières qui pourrait favoriser l'apparition de milices privées organisées par des entreprises ou des particuliers. Sans contrôle public appuyé, les agissements de ces milices conduiraient inévitablement à des bavures et à des choix privilégiant certaines zones à protéger plutôt que d'autres en laissant le soin aux habitants de ces dernières d'assurer eux-mêmes leur sécurité. Imaginez un pays où chacun devrait seul se prendre



©NH



BREVES

ELECTROCUTION

Hier, un jeune bruxellois de 22 ans est mort électrocuté à Ixelles. Selon les premiers témoignages, il tentait de détourner de l'électricité directement du pylône d'arrivée avec des fils à pince de batterie automobile. Ce type d'accident mortel n'étonne personne dans le quartier. Ici, depuis les hausses massives du prix de l'électricité, personne ne peut plus payer sa facture. Les compagnies d'énergie ont beau rendre volontairement dangereux l'accès à leurs câbles, elles ne peuvent empêcher les tentatives de détournements.

PRISONS

Les prisons privées ont le vent en poupe. Toussantôle, la société pionnière en la matière, annonce un recrutement supplémentaire de gardiens et d'employés. Le formulaire de candidature est disponible sur son site web.

COURRIER DES LECTEURS

RÉCIT DE CRISES

Je viens d'avoir 71 ans. Je vis dans un appartement dont je partage le loyer et les charges avec deux autres retraités. J'ai commencé à travailler à 22 ans comme comptable dans une compagnie d'assurance. Lors de la crise économique et financière de 2009, presque un tiers des emplois ont été supprimés. Personnellement, j'ai eu de la chance car j'ai vite retrouvé du travail dans une banque d'épargne privée. On ne sort jamais indemne d'un séisme social, il en demeure toujours la crainte de voir les choses se répéter et, aujourd'hui, en vous écrivant, je ne peux m'empêcher de penser à tous ces travailleurs innocents jetés sur le carreau au gré des humeurs de la Bourse et du Marché. Sept ans après mon engagement, la Caisse d'Épargne a été absorbée – c'est comme ça qu'on disait à l'époque – par une grosse banque. La nouvelle direction nous avait assuré qu'il n'y aurait aucune perte d'emploi mais elle a très vite réalisé un cadastre des fonctions pour identifier

les tâches jumelles dans la perspective de réaliser des économies d'échelle et d'augmenter ses bénéficiaires. Je me suis retrouvé en concurrence avec une jeune dame dont le salaire était moins élevé que le mien. Alors, c'est elle qu'ils ont gardée. A 57 ans, je pensais pouvoir bénéficier d'une prépension mais elles avaient été supprimées trois ans plus tôt parce que l'Etat n'était plus en mesure d'en supporter le poids financier. J'ai envoyé des centaines de C.V. J'ai suivi trois formations de réorientation professionnelle. Puis un jour, j'ai été convoqué à l'O.N.E.M. qui a estimé que je n'étais pas assez proactif dans mes recherches d'emplois. J'ai été exclu du chômage dès le début du mois suivant. J'ai pu obtenir le revenu d'intégration jusqu'à l'âge de la retraite légale. Aujourd'hui, j'ai une pension de 400€ par mois et je peux, heureusement, bénéficier d'une petite aide financière du C.P.A.S. Pour nouer les deux bouts, je dois me priver de tout. Si j'avais de graves problèmes de santé, je ne pourrais pas payer la visite chez le médecin, pas plus qu'acheter des médicaments.

Kevin B. de Mons

INTERVIEW : Les Services publics, c'était quoi ?

Les services publics disparaissent peu à peu. Privatisés pour les uns, purement et simplement supprimés pour les autres. Combien sommes-nous encore aujourd'hui à pouvoir expliquer ce qu'ils furent ? Nous avons rencontré Joël, ancien Secrétaire de la Centrale Générale des Services Publics de la Régionale de Liège de la FGTB. Il s'est battu pour la survie des services publics. Aujourd'hui, il se souvient et témoigne.

A quoi servaient les services publics ?

Les services publics étaient nombreux et variés. Chaque personne les utilisait sans vraiment s'en rendre compte. Les services publics reposaient sur l'idée que certains biens et services devaient être organisés par l'Etat pour être accessibles à toute la population. Comme l'enseignement, la formation, les crèches, la télévision, la culture, les transports, la livraison de marchandises, l'exportation, l'électricité, le gaz, l'eau, la sécurité, la justice, la santé, l'environnement et même une partie du développement des activités économiques... C'étaient des services dits publics, des activités sociales et économiques.

Qui organisait ces services publics ?

C'était l'Etat fédéral, les Régions et les Pouvoirs Locaux soit directement via un organisme public, soit par l'intermédiaire d'un service privé subventionné, qui les mettait en place. La plupart de ces services étaient fournis gratuitement ou à un prix très réduit.

Comment finançait-on les services publics ?

Ils étaient financés grâce à des impôts. Grâce à l'impôt, chacun contribuait à alimenter les caisses de l'Etat qui redistribuait une grande partie de ces richesses en finançant le développement de services publics profitables à tous. Nous recevions donc par ce biais-là un « revenu invisible », c'est-à-dire du pouvoir d'achat en plus. Grâce à ce système de redistribution, nous y gagnions tous. En effet, aujourd'hui, ces services coûtent beaucoup plus chers que ce que nous les avons payés à l'époque. Et en outre, peu de citoyens y ont accès. Donc, aujourd'hui en 2029, c'est plus cher et moins de gens y ont droit !

Pourquoi les services publics ont-ils disparu ?

Pendant des années, les partis de Droite ont fait circuler l'idée que la gestion des services publics était mauvaise, que l'argent du contribuable était dépensé à tort et que l'impôt était du vol... Par ailleurs, l'idéologie dominante de l'époque sous-entendait que la libre concurrence du marché permettrait des prix plus bas, soi-disant plus intéressants pour le citoyen.

C'était vrai ?

La gestion publique a connu certains dérapages mais en tout cas, elle n'a jamais mené à des catastrophes financières, ni provoqué des crises économiques mondiales comme nous en connaissons régulièrement depuis vingt ans avec le secteur privé.

En réalité, la libéralisation des services publics n'a jamais profité aux citoyens. Les prix du gaz, de l'électricité, de l'eau... continuent de flamber et certains services, comme l'enseignement ou la santé, sont si onéreux, que seule une infime partie de la population peut y accéder aujourd'hui alors qu'il s'agit de biens ou services de première nécessité.

Que s'est-il passé ensuite ?

Malgré des manifestations organisées par la F.G.T.B., la revalorisation des services publics à travers différentes campagnes, la défense de l'impôt progressif, etc., de plus en plus de secteurs ont été libéralisés (d'abord les banques publiques, ensuite les télécommunications, la Sabena, l'énergie, la poste, l'eau, les chemins de fer, la culture...).

Les citoyens - qui n'étaient plus conscients du mécanisme de redistribution des impôts - se sont laissés séduire par le discours du salaire poche et de la défiscalisation. La baisse des impôts des personnes physiques et des sociétés comme la diminution du pouvoir d'achat et des recettes de la T.V.A. ont considérablement réduit les recettes de l'Etat. Les services publics sont alors devenus de moindre qualité. La Droite prônait la libéralisation comme remède. On sait à présent que ce n'était pas la solution mais il n'en reste pas moins vrai qu'elle a gagné son combat idéologique. Et que les perdants, ce sont majoritairement les citoyens...

UN DIVORCE IMPOSSIBLE

Ça fait aujourd'hui 10 ans que ma femme et moi voulons nous séparer, 10 ans que nous attendons le prononcé du divorce, 10 ans que rien ne bouge. Au fil des années, notre situation est devenue catastrophique. Nous nous sommes répartis les pièces de la maison et avons posé des cloisons pour en diviser certaines en deux. Pour éviter de nous rencontrer, nous avons établi des horaires stricts d'occupation de la cuisine, de la salle de bain et même des toilettes. Nous

nous sommes aussi déchirés pendant 8 ans au sujet de notre chienne Lola. Aujourd'hui, le problème est réglé puisque notre regrettable Yorkshire nous a quittés, il y a deux étés. Notre situation est une source perpétuelle de tensions et de conflits que nous ne parvenons plus à dépasser. Il n'est pourtant pas si loin le temps où l'Etat disposait d'assez d'argent pour financer l'organisation de la Justice. A cette époque, elle était rendue dans des délais raisonnables.

Salomon Poelaert de Mouscron

BELLE FORME À LA RÉSULTÉ

La Justice est un des plus anciens services publics. Organisée par l'Etat grâce à nos impôts, elle fait respecter les lois et permet à tout le monde de vivre ensemble dans le respect des droits et devoirs de chacun. Son budget s'élève à 1.703.624 millions d'euros dont 74% couvrent les salaires et 24% les dépenses de fonctionnement. La Belgique est organisée en 27 arrondissements judiciaires qui comptent 2.500 magistrats et plus de 8.000 employés administratifs. Notre système judiciaire se structure en juridictions, compétentes dans des domaines différents : 1 cour de cassation, 5 cours d'appel, 5 cours du travail, 11 cours d'assises, 27 tribunaux de première instance, 27 tribunaux du travail, 28 tribunaux de commerce, environ 230 justices de paix et 37 tribunaux de police.

Le Ministre de la justice exerce aussi ses compétences sur les 33 établissements pénitentiaires, le Moniteur Belge, la sûreté de l'Etat, la protection de la jeunesse et les cultes, dons, legs et fondations.

On peut sans doute reprocher à la Justice son conservatisme et sa complexité, son langage difficilement compréhensible et son coût financier. Pour rendre les cours et tribunaux plus humains et plus acces-

sibles, le Gouvernement a créé, en 1999, les Maisons de Justice et les Bureaux d'aides juridiques. Chacun de nous peut y trouver gratuitement - quels que soient ses revenus - un conseil juridique et, si nous ne pouvons pas supporter financièrement les honoraires d'un avocat privé, nous pouvons aussi bénéficier de l'assistance gratuite ou partiellement gratuite d'un avocat (1). Les Maisons de Justice sont aussi chargées de réaliser des enquêtes sociales et des médiations pénales, elles informent et assistent les victimes, surveillent et organisent la guidance des condamnés libérés sous conditions. Des impôts plus justement prélevés permettraient l'élargissement des conditions d'octroi de l'aide aux justiciables et rendraient la justice plus accessible encore.

(1) Les conditions de l'assistance gratuite ou partiellement gratuite sont liées aux montants mensuels nets de nos revenus et à notre situation familiale. Ces montants sont régulièrement revus à la hausse de telle manière que les allocataires sociaux mais aussi les travailleurs salariés et indépendants puissent bénéficier d'un meilleur accès à la justice.



BELLE FORME À LA RÉSULTÉ

La crise financière dont nous subissons actuellement les retombées économiques et sociales nous rappelle tous les jours combien nos impôts et nos cotisations sociales sont indispensables à notre pouvoir d'achat. Les travailleurs en inoccupation forcée bénéficient d'allocations de chômage totales ou partielles, les allocations familiales constituent des revenus complémentaires appréciables, chacun peut continuer à se soigner et les services publics garantissent l'accès à des biens nécessaires et coûteux. Les Services Publics sont le résultat d'une volonté politique, d'un choix de société. Ils répondent à des besoins d'intérêt général. Pour le dire simplement, ils garantissent l'accès gratuit ou à très moindre prix à quantité de droits : s'instruire, se soigner, éduquer ses enfants, se déplacer, se distraire, occuper ses loisirs, faire du sport, faire valoir ses droits, obtenir un logement, isoler sa maison, communiquer, être informé, être protégé, traiter ses déchets... Ce sont des services d'utilité sociale qui répondent à des devoirs de solidarité, d'égalité et de justice. Parce qu'ils sont gratuits ou très peu chers, nous ne mesurons pas toujours très bien ce qu'ils nous coûteraient si nous devions supporter individuellement leur coût. Le prix actuel de notre abonnement annuel (S.T.I.B. ou T.E.C.) nous coûterait près du triple, l'inscription de nos enfants à l'école, nous obligerait à déboursier chaque année près de 3.400€ dans le primaire et 6.000€ dans le secondaire. Il n'y a de gra-

tuité que celle consentie par l'Etat grâce à la redistribution juste et solidaire de nos impôts. Tous les Services Publics ont un coût que l'Etat prend en grande partie à sa charge.

Les Services Publics sont aussi une des conditions du développement économique d'un pays. Contrairement à une idée reçue, l'attrait économique d'un pays pour les investisseurs est bien plus liée à son niveau de service public qu'à sa pression fiscale : développement du réseau routier, ferroviaire, fluvial, aérien, accès à l'énergie, à l'eau courante, au moyen moderne de communication, énergie, couverture téléphone, etc. Ils sont donc aussi utiles aux entreprises qu'aux citoyens.

Depuis quelques années, sous la pression de l'Organisation Mondiale du Commerce, des services publics ont déjà été privatisés et d'autres sont menacés de privatisation. Nous savons tous que la concurrence n'a pas diminué le montant de notre facture énergétique. Le cas des banques est plus édifiant encore : nous n'avons jamais autant payé de frais de gestion pour des comptes sur lesquels nous sommes contraints de réaliser les opérations nous-mêmes aux guichets automatiques ou devant notre PC. La privatisation n'est pas une solution. Elle laissera bon nombre d'entre-nous sur le bord de la route parce que nos revenus ne nous permettront pas d'accéder aux biens et services de premières nécessités.



L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT

La « Flexsécurité », ce n'est ni nouveau ni spécifique à la Belgique. En effet, c'est dans les années 1990, que la prise de conscience de ce processus de « destruction-création » d'emplois a conduit certains gouvernements à s'y intéresser. A l'époque, l'intention n'était pas de défendre des emplois parfois condamnés par les restructurations et délocalisations d'entreprises, mais plutôt de se centrer sur la création de nouveaux emplois en sécurisant, d'une part, les parcours des salariés appelés à changer de métier, et d'autre part, en adaptant le contenu des programmes de formation au besoin des entreprises privées. Ce système voulait allier la « flexibilité » (plus de facilité pour un chef d'entreprise de licencier son employé) à la « sécurité » (le travailleur bénéficie d'une forte indemnisation ainsi que la possibilité de suivre des formations pour retrouver plus facilement un nouvel emploi).

Depuis lors, en Belgique, ce système a pris une telle amplitude qu'il a atteint ses limites. Cette plus grande flexibilité n'a ja-

mais été compensée par un renforcement des droits des salariés licenciés, et ceci malgré les fortes incitations à reprendre un emploi, les dispositifs de réorientation, les nombreuses formations proposées etc. Maintenant, les travailleurs en inoccupation forcée – dont 35 % de jeunes diplômés – ne trouvent plus d'emplois.

A l'époque, les rares détracteurs de cette réforme ont longtemps affirmé que la « flexisécurité » ne pouvait fonctionner si la protection du travailleur n'est pas proportionnelle à la flexibilité du marché.

Néanmoins, aujourd'hui, certains prétendent qu'une part non négligeable de la solution se trouve dans l'enseignement. Ils estiment qu'il est urgent de penser à une grande réforme des écoles. Par extension, la « flexscolarité » permettrait d'adapter radicalement, rapidement et efficacement les programmes scolaires en formation « hyper-qualifiante » modulables et ajustables à souhait, en fonction de la demande du marché et des besoins économiques des

patrons ! Plus flexible, plus rapide... plus compétitif ! « *Il faut se rendre à l'évidence. Nous formons des jeunes qui ne sont ni préparés, ni adaptés aux enjeux économiques d'aujourd'hui. Dans une société en perpétuelle évolution – compétitivité oblige – permettre à tous ces jeunes de choisir les études qu'ils désirent accomplir est infructueux. Il ne faut plus les autoriser à se tromper parce que leurs hésitations et leurs errances coûtent très cher. Il est temps pour l'enseignement de prendre ses responsabilités. Grâce à un accompagnement et une prise en charge dès le plus jeune âge, les programmes que proposerait la « flexscolarité » constitueraient un véritable tremplin pour les jeunes »* déclare le porte-parole de la FMB (Fédération des Multinationales Belges).

Bref, l'assurance et la certitude de correspondre à un emploi et satisfaire un patron rapidement... mais à quel prix ?

C. T.



©CT

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE : TROIS BONS POINTS POUR LE MINISTRE PREAUX



©JFR

L'opposition réclamait la réforme de l'enseignement depuis belle lurette. Il devenait en effet difficile de contraindre les parents à inscrire leurs enfants dans une école alors que la plupart n'avait plus la possibilité de payer les frais scolaires. C'est avec un soulagement non dissimulé que le Ministre a présenté sa réforme hier soir. « *Bien que certains (ndlr : l'opposition) aient réclamé plus d'intervention de l'Etat, j'ai décidé en concertation avec le Gouvernement, que nul argent public ne serait dépensé pour refinancer le secteur. Il n'y a en effet aucune raison, pour que les riches ou ceux qui n'ont pas ou n'ont plus d'enfants en âge de scolarité, paient pour les autres* ». Volontariste, il précise : « *Il fallait une réforme qui irait de l'avant, basée sur le bon sens. Mon projet est simple et tient en trois*

points : 1) L'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire à 14 ans. Cette mesure permettra de soulager le portefeuille des parents et mettra un terme à la surpopulation scolaire ; 2) La location des places pour éviter la privatisation de l'école, 3) L'option « Job@school » qui permettra aux élèves qui le souhaitent de réaliser divers travaux d'entretien au sein de l'école contre rémunération. Ils pourront ainsi payer leurs études, apprendre différents métiers, sauver l'emploi des enseignants et entretenir les bâtiments scolaires. »

On ne sait pas encore très bien comment réagiront les différentes fédérations de parents et d'enseignants à cette proposition de réforme.

Se. S.

SOLDES CHEZ PANIK&CO

JUSQU'A 30% DE REMISE
POUR TOUT ACHAT D'UN SYSTEME
DE VIDEO SURVEILLANCE,
D'UNE ALARME INFRAROUGE,
DE VOLETS BLINDES.

ROYANDER INSURANCE

Le prix des médicaments augmente.
Vous ne savez plus vous soigner ?
Souscrivez à Pharma++ et retrouvez le sourire.

Pour la moindre somme de 75 (€) par mois et par personne, vous bénéficiez d'un remboursement équivalent à au moins 20% du prix d'achat de vos remèdes.

Contactez-nous au 011/45376944** pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

** Offre soumise à condition : pas de surplus, pratique régulière d'un sport, dossier médical complet.

DE LA FORMATION IL Y A LE RESULTAT

Actuellement, l'enseignement, en Wallonie et à Bruxelles, se structure en trois réseaux : l'Enseignement de la Communauté Française, l'Enseignement Officiel communal et provincial et l'Enseignement Libre. Ces trois réseaux sont financés grâce à nos impôts. Quelques chiffres suffisent à comprendre : 2.931 établissements scolaires (des écoles maternelles aux universités), 114.868 emplois à temps plein, 5,5 milliard d'euros de budget pour l'année scolaire 2006-2007 dont 9,3 millions d'euros pour la formation et 112 millions d'euros pour la recherche scientifique. Ces montants permettent à 1.287.373 élèves de bénéficier d'un enseignement de qualité financé à 95% par la Communauté française.

Les Régions proposent aussi de nombreuses formations aux travailleurs et aux entrepreneurs comme le chèque-formation à la création d'entreprise, des formations en alternance, les formations professionnelles en agriculture, les formations dans les OISP (Organismes d'insertion Socio Professionnelle), les formations dans des EFT (Entreprises de Formation par le Travail) ou encore les formations proposées par le FOREM et ACTIRIS aux demandeurs d'emplois dans différents secteurs d'activités : informatique, télécommunications, construction, transport, tourisme, environnement etc...

Nous avons tous reçu un enseignement de qualité quasiment gratuit. Aujourd'hui, nos enfants ou petits enfants en bénéficient à leur tour. L'école et les autres filières de formation sont aussi un atout majeur de notre développement économique et social. L'impôt rend l'enseignement obligatoire accessible à tous. Demain, d'autres générations doivent aussi en profiter... à moins que des baisses d'impôts importantes n'en grèvent les moyens.

Dans ce scénario, ce serait alors à nous de prendre financièrement en charge la formation de nos enfants. Actuellement, ce coût se monte à près de 170.000 € par élève de la maternelle à l'université. Une dépense qui, pour la plupart d'entre nous, est hors de portée et que l'Etat prend en quasi-totalité à sa charge.

DONATION

Albert Père vient de faire une donation à l'enseignement associatif. Touché par le nombre d'enfants errants dans les rues parce que leurs parents – dont certains sans emploi - n'ont pas les moyens de les envoyer à l'école, le milliardaire a versé 100 millions d'euros à l'ASBL « École pour tous ». Rappelons que plusieurs sociétés dont Albert Père est actionnaire ont licencié plusieurs milliers de personnes ces trois dernières années.



FORMA-PUTE OU COMMENT VENDRE SON CORPS EN TOUTE SÉCURITÉ ?

Forma-Pute a ouvert son école itinérante il y a maintenant trois mois. Christine, sa fondatrice, explique avoir eu l'idée grâce aux réflexions de quelques clients déçus. « *N'importe qui vend ses charmes sur le trottoir ou ouvre les portes de son domicile à présent, histoire d'avoir de quoi payer l'école, ou le médecin...* Mais si tout le monde se vend, tout le monde ne le fait pas bien ! » Prostituée depuis 10 ans, Christine a décidé de partager son expérience avec des novices. Forma-Pute se déplace de ville en ville pour des séminaires de quatre jours. Christine, accompagnée de deux formateurs, d'une sexologue et d'un médecin

hygiéniste, y expliquent aussi bien le B.A.-BA de la prostitution (codes, pratiques, confidentialité), que les trucs et astuces physiques ainsi que le respect du corps (santé et sécurité). « *Investir dans les préservatifs est essentiel, autant que dans la lingerie et les savons intimes. Mais à côté de la formation-santé, je coache aussi les participants au self-défense* », souligne Aurélie, formatrice santé-sécurité. L'association est aussi un réseau de professionnels. La carte de membre coûte plus cher que la simple participation au séminaire, mais l'investissement en vaut la peine. Les membres sont contactés régulièrement, ils

bénéficient gratuitement de soins spécifiques dans certains hôpitaux et peuvent faire appel à un agent de sécurité en cas de problème avec un client. Membre depuis la première formation, Marc est enchanté : « *Voilà quelques années que je propose mes services quelques heures par semaine pour pouvoir payer mes soins dentaires. J'ai eu parfois des problèmes, et c'était dur de les régler seul. J'ai dû beaucoup découvrir par moi-même, mais avec Forma-Pute, j'ai toutes les réponses à mes questions, et je fais partie d'un réseau efficace. Finies les arnaques !* »

L. V.

TOME 1

Guide pour trouver le travail idéal

Guide des méthodes et pratiques chez

formapute

- Coaches pratiques et théoriques
- Formateurs expérimentés
- Techniques de négociation et de vente
- Techniques de défense



TROC ET BROCC

Il est 5h du matin, et comme chaque lundi devant la gare de Gedinne les affaires commencent pour Rachid, coordinateur de Troc et Broc. Les débuts de semaine sont régulièrement marqués par l'affluence des demandeurs de troc. « *Trois habitués sont devenus mes bras droits. Si je ne pouvais pas compter sur eux, je n'en sortira pas !* »

Autour de Rachid s'agglutinent les demandeurs du jour : mères au foyer proposant des gardes d'enfants, maraîchers et agriculteurs voulant écouler leurs marchandises... tous, ici, espèrent trouver des échangeurs. « *Je reviens de l'hôpital qui me demande de payer intégralement l'opération des dents de sagesse de mon fils* », raconte Denise, 57 ans. « *La Sécurité sociale, n'intervient plus pour ça et le coût est exorbitant alors j'espère bien trouver un dentiste qui acceptera quelque chose que je peux offrir en échange de cette intervention médicale* ».

D'un côté de la place, des médecins, des avocats, des ouvriers du bâtiment, des infirmières... Trop peu de gens peuvent encore accéder à leurs prestations. « *C'est pratique, explique Kevin, j'ai toujours voulu exercer mon métier de kinésithérapeute et soigner tout le monde. Seuls les riches peuvent s'offrir mes services à l'hôpital. Je ne peux pas exercer gratuitement. Ici, je peux soigner des gens qui en ont besoin en échange d'un bon repas cuisiné, du nettoyage de ma maison...* »

Rachid organise la rencontre de l'offre et

de la demande. C'est à la criée que chaque service est offert. L'accord d'échange est conclu d'une simple poignée de main. Les tarifs au sein de Troc et Broc sont très simples : pour cinq services rendus, l'offreur doit un service gratuit à l'entreprise. Environ un tiers des utilisateurs n'aura pas trouvé chaussures à ses pieds à 8h quand les échanges seront clos. Ils reviendront la semaine prochaine et les suivantes aussi.

L. V.



©JFR

RELATIF À LA POLITIQUE

Pouvoir d'achat et pouvoir de vivre décemment !

L'argent de nos impôts ne disparaît pas dans un trou noir, il finance les politiques publiques dont nous bénéficions tous ! Grâce aux impôts, l'Etat propose de nombreux services à moindre prix aux citoyens : l'enseignement, les transports publics, les tribunaux, le ramassage des déchets, le traitement et la distribution d'eau, les aides à l'emploi et aides aux entreprises, les primes à l'isolation, la culture, le sport, les routes, la police, les pompiers, les administrations, ... Ce système repose sur un grand principe de solidarité, les citoyens financent collectivement (et en fonction de leurs revenus) certaines dépenses qu'ils ne pourraient supporter seuls. À première vue, l'impôt est un prélève-

ment qui réduit le pouvoir d'achat : une évidence ? Dans une société sans impôt, chacun devrait payer la totalité du coût des services dont il a besoin ou souscrire à une assurance privée exorbitante comme c'est le cas aux Etats-Unis. Bien investir son argent implique de creuser cette question sensible. Qui peut par exemple payer 6000€ par an et par enfant pour que celui-ci puisse aller à l'école secondaire ? Bien peu d'entre nous assurément. Aujourd'hui, alors que le chômage ne cesse de croître à cause de la crise financière, les dégâts collatéraux que les pertes massives d'emploi génèrent sont bien plus graves qu'on ne l'imagine. Ils vont réduire des solidarités dont nous avons oublié les mécanismes, étouffant ainsi l'optimisme dont toute société a besoin pour envisager sereinement son avenir. Il nous faut mieux

d'impôt pour préserver nos services publics et notre sécurité sociale. Il nous faut mieux d'impôts pour garantir notre pouvoir d'achat et pas moins d'allocations de chômage. L'impôt est un merveilleux outil démocratique de protection sociale et de redistribution collective des richesses. Les particuliers comme les entreprises bénéficient de nombreuses possibilités de déductions fiscales. Celles-ci ramènent les prélèvements moyens à 24% des revenus pour l'Impôt des Personnes Physiques (I.P.P.) et à 16% des bénéfices pour l'impôt des sociétés (I.Soc) avec les intérêts notionnels. Une réforme équitable de l'impôt permettrait de rééquilibrer la pression fiscale qui pèse plus sur le monde du TRAVAIL que sur celui du CAPITAL.

Fortish Banque

Les études secondaires et supérieures coûtent chers ?

Fortish Banque vous recommande de souscrire à La Marge de Crédit Études (MCE) conçue pour aider les étudiants à faire face aux coûts des études post-primaires, en leur procurant des fonds jusqu'à 80.000€.

Tant que vous fréquentez une école secondaire, une école supérieure, une université ou un organisme belge reconnu(*), vous rembourserez uniquement les intérêts du prêt. Le remboursement du capital ne prendra cours que 12 mois après l'obtention de votre diplôme. (**)

Les avantages du crédit études sont multiples : taux avantageux, garanties spéciales, procédure et réponse rapide, facilité d'utilisation, plan de remboursement flexible sans commission et frais accessoires.

Quelques conseils pour déterminer le montant à emprunter :

- Estimer correctement la charge de remboursement que vous aurez à supporter. Ne perdez pas de vue que la recherche d'un emploi pourrait être plus longue que prévu.

- Pensez également au remboursement du capital qui interviendra au moment de votre entrée dans la vie active quand vos besoins financiers (logement, voiture, etc.) seront sans doute plus importants qu'aujourd'hui. Ménagez-vous la possibilité de contracter un autre crédit.

Consultez tout le dossier sur le site : <http://www.lesclesdelabanque.com>

(*) Pour études secondaires, il faut comprendre celles qui permettent d'obtenir le grade de bachelier ainsi que les études post-universitaires supérieures non universitaires et celles des écoles d'ingénieurs de la Région wallonne.
(**) Un an après l'obtention du diplôme remboursable, vous pouvez également bénéficier du prêt de la Marge de Crédit Études (MCE) de la banque Fortish pour financer vos études post-primaires.



3. L'Etat redistribue les richesses

L'Etat redistribue impôts et cotisations sociales à l'ensemble de la population via les Services Publics, la Sécurité Sociale et diverses primes et aides. L'impôt des personnes physiques constitue la part la plus importante des recettes de l'Etat (37%). L'impôt des sociétés n'intervient qu'à concurrence de 13% alors que l'impôt sur le capital - aussi appelé précompte mobilier - ne représente que 3% ! Les impôts indirects (T.V.A. et accises), particulièrement injustes, complètent le budget à hauteur de 42% et 5% proviennent d'autres recettes fiscales. En 2008, une Commission parlementaire a évalué à 30 milliards d'euros par an le montant de la fraude fiscale. Ces quelques éléments mettent en évidence qu'il est possible de trouver de nouvelles recettes sans alourdir pour autant la fiscalité mais en percevant équitablement l'impôt dû.

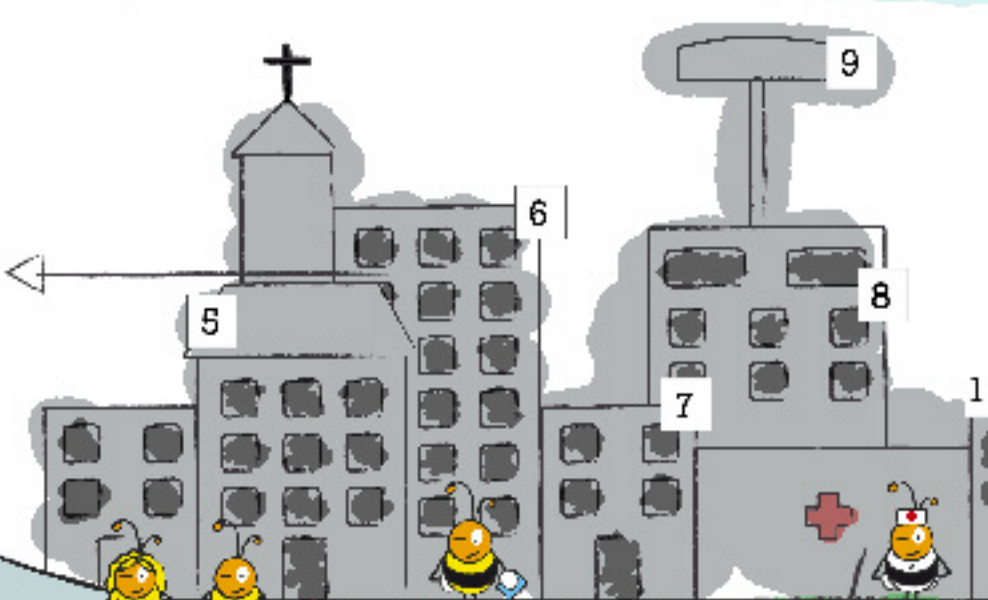


2. Les Cotisations ONSS

Les cotisations sont directement perçues par le National de la Sécurité Sociale (ONSS) pour être couvert par une assurance sociale (vieillesse) et imprévisibles (chômage, maladie, invalidité, décès). Dans les sept secteurs de la Sécurité Sociale, la grande majorité va à la caisse des pensions de retraite. En complément de ce financement, il y a aussi le précompte mobilier français qui est ce qu'on appelle le financement

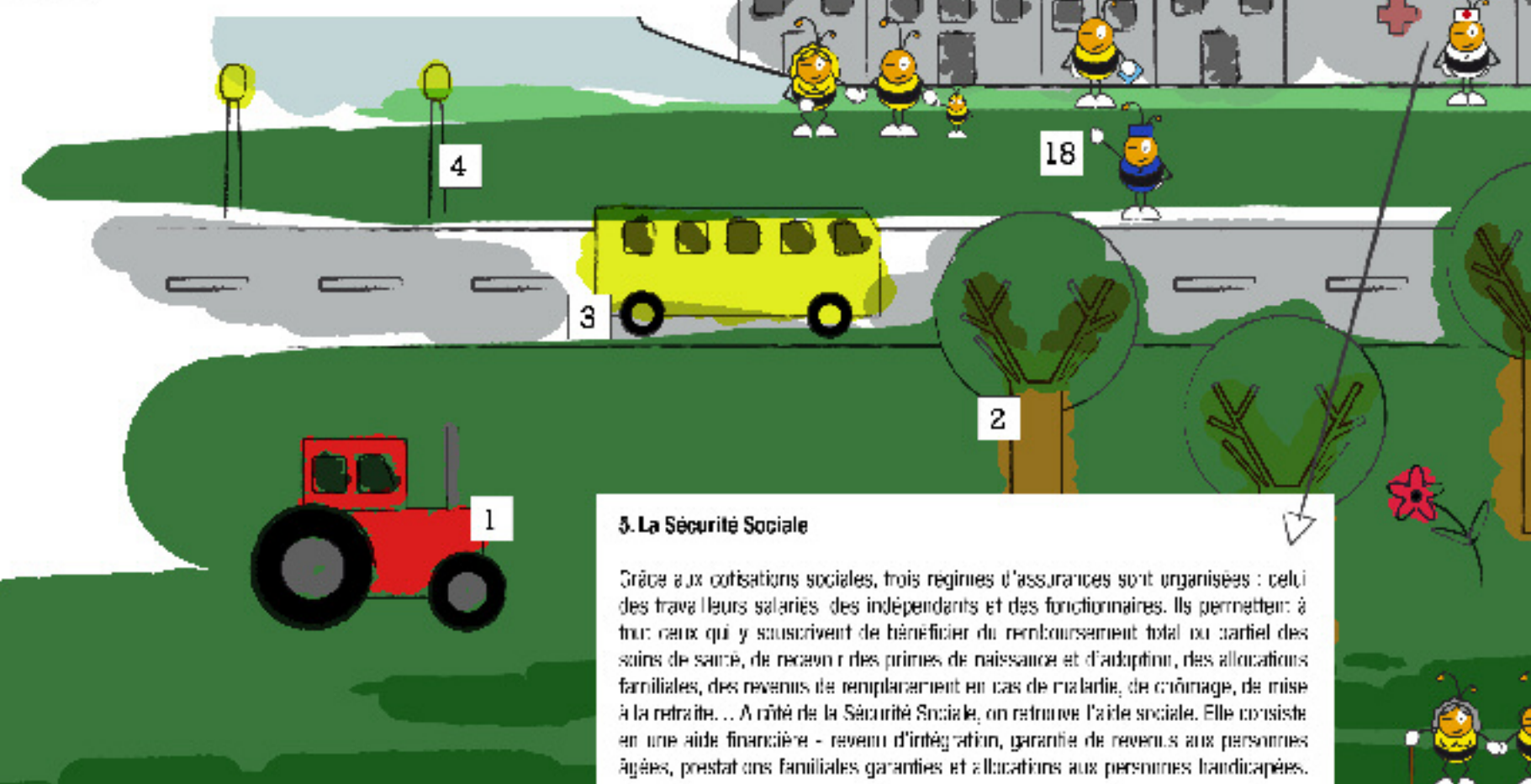
4. Services Publics et Rôle de l'Etat.

Les Services Publics sont le résultat d'une volonté politique, d'un choix de société. Ils répondent à des besoins d'intérêt général. Ils garantissent l'accès gratuit ou à très moindre prix à quantité de droits : s'instruire, se soigner, se déplacer, accéder à la culture, au sport et à la justice, obtenir un logement, être protégé, traiter ses déchets... Ce sont des services d'utilité sociale qui répondent à des devoirs de solidarité, d'égalité et de justice. Parce qu'ils sont gratuits ou très peu chers, nous ne mesurons pas toujours très bien ce qu'ils nous coûteraient individuellement : le prix actuel de notre abonnement annuel S.T.L.D. ou T.L.C. triplerait, l'inscription de nos enfants à l'école s'éleverait à près de 3.400€ dans le primaire et 6.000€ dans le secondaire.



5. La Sécurité Sociale

Grâce aux cotisations sociales, trois régimes d'assurances sont organisés : celui des travailleurs salariés, des indépendants et des fonctionnaires. Ils permettent à tous ceux qui y souscrivent de bénéficier du remboursement total ou partiel des soins de santé, de recevoir des primes de naissance et d'adoption, des allocations familiales, des revenus de remplacement en cas de maladie, de chômage, de mise à la retraite... A côté de la Sécurité Sociale, on retrouve l'aide sociale. Elle consiste en une aide financière - revenu d'intégration, garantie de revenus aux personnes âgées, prestations familiales garanties et allocations aux personnes handicapées.



...ques sur le salaire des travailleurs par l'Office
 (SS). Elles permettent au plus grand nombre
 sociale contre les aléas de la vie prévisibles
 e, maladies...). Ces cotisations sont réparties
 Sociale des travailleurs salariés : la part la plus
 us, viennent ensuite les soins de santé, les
 et les allocations familiales. Le chômage,
 us grosses des dépenses, n'arrive qu'en sème
 s professionnelles et accidents du travail.
 ne partie des recettes de la TVA, et des accises
 ourd'hui aussi le budget de la Sécurité Sociale,
 t alternatif.

1. L'Impôt sur le Revenu

Il existe deux sources principales d'impôts sur les revenus :

- un impôt sur le revenu global des habitants : « l'impôt sur les personnes physiques » (IPP)
- un impôt sur le revenu global des sociétés : « l'impôt des sociétés » (ISOC)

L'IPP est perçu de manière anticipée par voie de précompte prélevé sur le salaire. Comme pour le gaz ou l'électricité, nous en payons chaque mois une partie. Une fois par an, par le biais de notre déclaration d'impôt, l'Etat « relève les compteurs ». Il rembourse alors ce qu'il a perçu en trop ou demande un complément si la somme versée n'est pas suffisante.

LEGENDE

1. Agriculture
2. Espaces verts
3. Bâtiments
4. L'éclairage public
5. L'eau
6. OPLM
7. Police
8. Palais de justice
9. F. B.
10. Collège
11. Gare SNCF
12. Palais de sport
13. L'eau
14. PVL
15. Industrie
16. Vaisseau spatial
17. Aéroplan
18. Poste

N° de cette carte est 11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22

6/0. Fin du Cycle. Ça recommence...

Pour garantir la sécurité, l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à une bonne hygiène, aux soins médicaux. Pour améliorer plus encore la qualité de l'enseignement, des activités sportives et culturelles, de la justice. Pour maintenir et faire progresser le niveau de vie des habitants, leur pouvoir d'achat... la pérennité des impôts et cotisations sociales est indispensable. Comme les fleurs de taille différente, chaque citoyen est imposé en fonction de ses revenus.



DOUZE ANS DE PRIVATISATION DES CHEMINS DE FER BELGES : UNE LONGUE SÉRIE DE FIASCOS

On nous avait dit que la reconversion de la SNCB en entreprise privée améliorerait la qualité des services et permettrait de réaliser les nouveaux investissements nécessaires à la modernisation du réseau ferroviaire. Un rapide état des lieux permet de mesurer la distance entre les intentions et les résultats obtenus : les tarifs n'ont cessé de grimper, les retards se sont aggravés, les services se sont détériorés et l'état du réseau s'est dégradé plus encore.

Retour rapide sur un processus de libéralisation

Pour rendre la SNCB attractive, le Gouvernement l'a découpée en petites entreprises qui ont été vendues à différentes sociétés privées. En théorie, ces sociétés auraient dû continuer à travailler ensemble, mais elles ont vite échappé au contrôle de l'Etat. Le premier fiasco (2018) est venu de Guépard, entreprise spécialisée dans le transport rapide des petits colis, dont les Directeurs n'ont pas hésité à puiser dans le tiroir-

caisse faisant ainsi l'éloquente démonstration de leur « esprit d'entreprise ». La bavure suivante (2019) a confondu la Directrice financière de Lifting et sa secrétaire, responsables d'importants détournements de fonds qui ont menés à la faillite de cette entreprise spécialisée dans la restauration des gares alors que les chantiers entamés à Namur, Liège et Tournai n'étaient même pas terminés. Quant à Manitou, qui devait assurer l'entretien et les réparations du réseau, elle s'est empressée de sous-traiter l'exécution de ces tâches auprès d'une multitude de très petites sociétés sans exercer un réel contrôle sur la qualité de leur réalisation. Ce laxisme a causé nombre de retards, d'accidents mineurs et de drames humains.

Cette succession d'éclatement-acquisition-rachat a eu pour conséquence immédiate de créer une grande confusion chez les travailleurs, les voyageurs et les entreprises clientes. On se souviendra aussi de la grève d'octobre 2021 qui a paralysé le pays pen-

dant deux semaines suite à la dégradation des conditions de travail : licenciement de 30% du personnel, suppression de certains avantages comme la gratuité des trajets pour chaque travailleur, réduction des vacances annuelles de 20 à 10 jours et allongement du temps de travail à 45h/semaine sans augmentation de salaire.

La catastrophe de Gembloux

On aurait sans doute évité la catastrophe de Gembloux si les investissements nécessaires à prévenir les erreurs humaines avaient été consentis. Il faut se souvenir à cet égard de l'extrême réticence à investir des nouveaux acquéreurs : certains préférant même louer des wagons au musée du Chemin de fer plutôt que d'en acheter ! L'intervention musclée de l'Etat et la pression de l'opinion publique scandalisée par les 43 morts et 305 blessés de Gembloux ont remis les pendules à l'heure. Le Gouvernement a fait voter une loi qui réaffirme avec beaucoup de fermeté, le caractère de

service d'intérêt général des chemins de fer. Les actionnaires recevront hélas encore 30% du bénéfice annuel mais 50% devront être réinvestis dans la modernisation du réseau et les 20% restants devront alimenter un fonds de réserves.

Un bilan catastrophique

Cette douzaine d'années de privatisation permet d'affirmer qu'une entreprise privée qui remplit des missions d'intérêts généraux ne peut continuer à rendre des services de qualité à la population si elle entre en concurrence avec d'autres pour générer d'importants bénéfices qui serviront à payer ses actionnaires. Le seul bilan réaliste que nous puissions tirer aujourd'hui, c'est le prix fort que chaque usager et travailleur continuent à payer : bas salaires, allongement du temps de travail, prix excessif des billets, insécurité...

N. H.



© Jean-François Rochez



BILAN MOBILITÉ DES ANNÉES 20 : LA QUADRATURE DES ROUES



© Catherine Tydgat

Un manque criant d'investissements et une absence totale de prévisions politiques ont rendu la mobilité insupportable sur les grands axes routiers et autoroutiers. Analyse sur la quasi-inaccessibilité de certaines villes.

Jeudi, nous avons suivi Marc dans son trajet quotidien vers Bruxelles. Chaque matin, il quitte Fernelmont à 3h30 du matin. « C'est le prix à payer si on veut vivre à la campagne », nous dit-il. Quand on lui parle des transports en commun, il fait la grimace : « Le problème, c'est que j'habite assez loin de Gembloux, la première Gare-arrêt vers Bruxelles alors que l'autoroute est juste à côté de chez moi. En plus, depuis la privatisation, ils ont supprimé des trains et des gares alors les wagons sont déjà pleins comme des œufs à Libramont ! »

Sur l'autoroute, nous roulons au pas. « Les bouchons, c'est pire chaque année à cause de l'augmentation du nombre de voitures et des travaux. Là, ils commencent à Daus-soulx. » Nous avançons lentement en serpentant entre les chicanes tandis que le jour se lève. A moitié endormis, les automobilistes semblent résignés. « Encore quelques kilomètres et nous serons complètement à l'arrêt sur le ring », grogne Marc. Après 4h de route, nous sommes enfin dans la capitale. Au retour, Marc mettra une heure de moins. Avant de le quitter nous lui demandons comment il fait pour tenir le coup : « La chance que nous avons, ma femme et moi, c'est qu'elle travaille à Gembloux, non loin de Fernelmont. Elle s'occupe des enfants et de la maison la semaine, puisque je preste un autre temps plein au volant. Je compte sur les week-

ends et sur les vacances pour m'occuper de la famille et me reposer. C'est la seule chose qui me fasse tenir en définitive. » Nous avons interrogé deux experts, Alain Quisquies, de la Police Fédérale, et Thomas Abiche, urbaniste spécialisé dans les questions de mobilité. Pour ce dernier, de nombreux paramètres expliquent cette situation : « Le drame réside dans ce que les pouvoirs publics n'ont rien fait il y a une dizaine d'années. Avec la privatisation des chemins de fer et l'arrêt des travaux du RER, les particuliers et les entreprises utilisent de plus en plus la voiture. L'ouverture de la gestion de certaines autoroutes à des partenaires privés (QuickHighway, NorthSeaRoads...) n'a rien arrangé. Ces derniers ont sous-loué des bandes de circulation à certains usagers triés sur le volet ». Alain Quisquies abonde dans le

sens de Thomas Abiche : « Ce qui se passe sur le ring de Bruxelles se produit ailleurs. La Région flamande a élargi les 10 derniers kilomètres d'autoroutes vers Bruxelles à 15 bandes de circulation. Les moyens - publics ou privés - pour entretenir ces nouvelles voies n'ont pas suivi. Aujourd'hui, des pans entiers de bitume sont en souffrance, et les automobilistes dont le nombre croît de manière exponentielle viennent s'embouteiller aux abords des grandes villes ! »

Faute de trouver des solutions rapides aux problèmes de mobilité, notre pays sera confronté sous peu à la paralysie de son réseau routier. L'immobilisme n'est plus de mise, il faut agir pour éviter de nouvelles difficultés économiques, sociales et environnementales.

C. E.

BELEFOTON ET LE RÉSULTAT

Les nids de poule, les crevasses, les bouchons, les travaux, les retards de trains... qui font la une des journaux occultent trop souvent les investissements colossaux consentis par les pouvoirs publics pour notre mobilité. Qui sait que notre petit pays, avec ses 15.000 km de routes régionales et d'autoroutes, a le réseau routier le plus dense d'Europe ? Ces milliers de kilomètres sont totalement publics et gratuits pour les utilisateurs contrairement aux péages français ou à la vignette suisse et autrichienne.

Le défi des transports au XXIe siècle s'ajoute à celui de la diminution de la consommation des énergies fossiles en raison de leurs coûts économique et environnemental. Notre parc automobile compte aujourd'hui quelques 6.500.000 véhicules. Parmi ceux-ci, il y a plus de 5 millions de voitures particulières, dont près de 15% sont des voitures de société. Pour relever ces défis, l'intervention de l'Etat est quasiment indispensable si nous voulons que des projets aussi coûteux que le R.E.R. dans et autour de Bruxelles ou le retour du tram à Liège voient le jour. En mettant ces chantiers en œuvre, l'Etat donne du travail aux entreprises et crée beaucoup d'emplois. Ce soutien à l'activité éco-

nomique est important surtout en période de crise.

Un Etat fort garantit une gestion des pouvoirs publics au service de l'intérêt général. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la grande réussite du T.G.V. public belge aux échecs des chemins de fer privés britanniques. Nos transports publics - S.N.C.B., S.T.I.B. ou T.E.C. - assurent une couverture territoriale extrêmement importante. Les services de qualité à moindre prix qu'ils offrent à chacun nous semblent naturels et pourtant, le prix des billets ou des abonnements ne couvre pas le coût réel des trajets que nous effectuons. Ce sont nos impôts qui financent la différence. La S.N.C.B. est d'ailleurs une des compagnies de trains les moins chères d'Europe pour les voyageurs.

Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour demander que les impôts et taxes payés par les usagers de la route soient intégralement consacrés à leur réparation et à leur entretien. Cette revendication romprait le principe de mutualisation et de redistribution solidaire des impôts. Il est important de ne pas perdre de vue que les arbitrages budgétaires se font au profit de toutes les politiques publiques.

BREVES

CHEMIN DE FER

Nouvelle augmentation du billet de train. Pour faire face au nombre croissant de navetteurs suite à l'opération « laisser-tomber-sa-voiture », le conglomérat des trois sociétés ferroviaires du pays annonce une hausse de tous les tarifs. Le prix au kilomètre passe désormais à 0,5€.


AUTOROUTE

QuickHighway a noué un partenariat avec Ford. Ils proposent une voie réservée au véhicule Ford sur l'autoroute Namur-

Bruxelles. Un gain de temps non négligeable pour tous les nouveaux acquéreurs de voitures Ford. Cette décision intervient alors que NorthSeaRoads (Bruxelles-Ostende) avait proposé une offre similaire pour les véhicules de la marque Fiat.

KISS and RIDE

A toi que je croise en semaine dans le train RailUnited de la ligne Liège-Bruxelles. Nous discutons souvent des prix exorbitants de leurs billets lors des fréquentes avaries et retards des trains. J'aimerais qu'on parle d'autres choses. Contacte-moi : railunitedlgebxl@hotmail.com



GRATUIT

Abonnement
www.impopulaire.be



L'IMPOPULAIRE

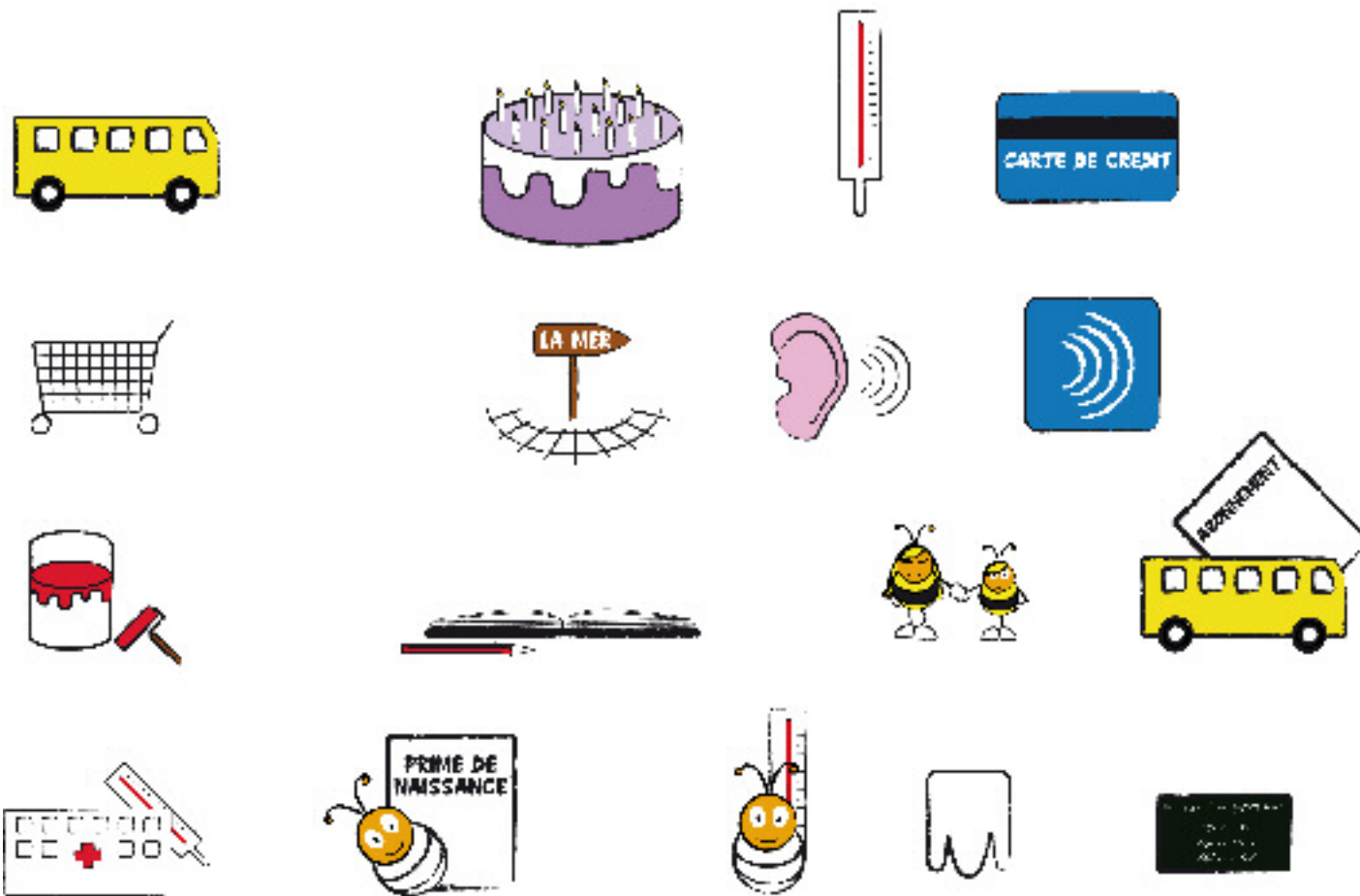


Les impôts et les cotisations sociales garantissent notre pouvoir d'achat.

Vous en doutez encore ?

Rendez-vous sur www.mercilimpot.be...
où un jeu de rôle en ligne vous attend.

01234 EUROS



PETITES ANNONCES :

EDUC'TROC. 2^{ème} bourse d'échange de syllabus et manuels scolaires (enseignement secondaire général, technique et professionnel) à destination des élèves, étudiants et parents. Organisée par des enseignants issus des réseaux désormais privatisés de l'enseignement wallon. Samedi 10 décembre 2029. Salle de ventes aux enchères (locaux de l'ancienne administration communale de Verviers), Place du Marché, n°1.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS!!! 2^{ème} édition de la brocante "TRAIN, TRAM, BUS" le samedi 22 décembre 2029 de 9h00 à 18h00. Ancienne gare de Bruxelles Nord. Pour tous les collectionneurs et nostalgiques de nos anciens transports en commun. Echange, vente, de tickets de bus, métro, train, modèles exclusifs d'abonnements, simples, combinés, et toutes autres pièces issues des collections privées d'anciens usagers des transports en commun de Belgique.

JARDIN'&TROC. Envie de légumes frais du jour? Pourquoi pas venir les choisir vous-même au potager. En échange d'un panier garni de fruits et légumes "bio frais du jour", apportez une heure de votre savoir

faire (bricolage, cuisine, arts de la table, travaux de bureau, ...) à ceux et celles qui en ont besoin. Pour tous renseignements et inscriptions, un seul numéro vert: 0800/800.801

URGENT: en faveur des "Hosto du cœur" de toute la Wallonie, recherchons stock de béquilles, chaises roulantes et médicaments non périmés. Pour tous renseignements utiles, contacter Mme COEURDEBEURRE, responsable de la Fondation des "Emplâtrés" pour la Région Wallonne au 02/6666661

POUR CAUSE DE RETRAITE et de revenus insuffisants, homme âgé cherche personne calme pour partager son 3 pièces. Pas sérieux s'abstenir. - René Dupuis 0454 85 74 12

SUITE À LA SUPPRESSION des lignes de Bus ruraux, mes enfants ne sont plus en mesure de se rendre à l'Ecole de Libramont, je cherche quelqu'un qui pourrait les y conduire. J'offre en contrepartie mes services comme « homme à tout faire ». - Ronny Van Garse 0454 25 44 32 42

JEUNE CADRE DYNAMIQUE (Bac +8) cherche tous types de job (technicien de surface, commis d'épicerie,...) pour arrondir ses fins de mois suite à la suppression de ses allocations de chômage. - Kevin Belvaux 0458 95 14 75 27



Plus d'infos sur www.lacompaniemaritime.be

Pour approfondir les questions soulevées par l'Impopulaire, découvrez le dernier numéro des Cahiers de l'éducation permanente de Présence et Action Culturelles : « Merci l'impôt ! »

Ce numéro aborde un sujet délicat, à savoir l'impôt. Ce n'est pas un mot que le citoyen aime entendre murmurer à son oreille... surtout si elle est riche ! Aussi, guidée et poussée par la campagne de sensibilisation de Présence et action Culturelles « Merci l'impôt », la rédaction a voulu donner les mots à des experts de hauts vols : syndicalistes, économistes, fiscalistes, spécialistes de la Culture, militants, membres d'ONG mobilisés sur la question, conseiller du Bureau du Plan ou de la cellule fiscale de la Région wallonne, politiques... Toutes et tous se sont mis à l'écriture pour expliquer, démonter les rouages, les valeurs, usages et affectations de l'impôt, son lien avec les services publics. Les auteurs s'arrêtent sur des constats alarmants comme ceux du refus de payer l'impôt, les cadeaux et paradis fiscaux résultant d'une trop longue politique néolibérale, et reviennent sur l'importance de relégitimer l'impôt et les cotisations sociales, l'impact de celui-ci sur les matières culturelles et artistiques, les défis de demain pour les mouvements sociaux et l'éducation permanente. La crise financière qui a secoué nos consciences à l'égard des questions socio-économiques fait l'objet d'une analyse toute particulière.

Ce trente-cinquième numéro de la Collection les Cahiers de l'éducation permanente n'a de cesse à travers l'ensemble de ses textes de soutenir encore et toujours le juste impôt.

Avec des contributions de : Anne Demelenne, Thierry Bodson, Daniel Richard, Olivier Starquit, Christian Valenduc, Henri Houben, Patrick Feltesse, Frédéric Young, Isabelle Michel, Louis Grippa, Marta Ruiz, Arnaud Zacharie, Marc Sinnaeve, Michel Englert, François Gobbe, Vincent Sépulchre, Thierry Jacques, Julie Fiszman et Marie-Thérèse Coenen.

« Merci l'impôt ! »
Cahier de l'éducation permanente
N°35- Prix : 10 €

Découvrez la collection complète et commandez en ligne sur notre site : www.pac-g.be
onglet Publications



L'IMPÔT, BOUC ÉMISSAIRE DE LA CRISE

Le billet d'humeur que notre regretté confrère avait écrit il y a tout juste 20 ans.

Une étude récente le confirme : nous ne savons toujours pas à quoi servent nos contributions...

Drôle d'époque, non ? Cet été, dans les journaux et à la télé, nous avons pourtant eu droit aux classiques de saison : faits divers dramatiques, incendies de forêts et les vacances insolites de monsieur et madame Tout le monde. Rien que de très habituel en cette période de latence.

Puis une info inattendue a bouleversé nos certitudes : celle, encore fragile, selon laquelle « il semblerait bien, mais tout cela est à prendre au conditionnel, que nous commencerions à entrevoir le début de la sortie du tunnel de » la Crise !

L'été se poursuivait, les soldes de rentrée s'annonçaient frénétiques...

Mais début septembre, patatras ! L'info se casse la gueule, et notre moral retrouvé avec. Un dernier verre en terrasse et c'est le pastis qui recommence : reprise des licenciements massifs (SONACA : - 450), explosion du chômage dans la zone Euro, hausse du prix des médicaments, budget de l'Etat alarmiste et puis les banques, qui, à peine renflouées aux frais des contribuables, envisagent sérieusement d'accorder des bonus faramineux à leurs traders. De quoi s'flinguer... Ou pleurer dans les bras du Président de la première puissance mondiale qui se fait traiter de « socialiste » pour avoir défendu l'idée du retour de l'Etat dans le financement de la couverture sociale des citoyens américains. Des 47 millions d'entre eux qui en sont privés en tout cas, presque un détail.

Tout cela sur fond de grippe du cochon et de réchauffement climatique. Cette fin

d'été aura finalement un air de fin du monde...

Il était donc intéressant, en ces temps de grande morosité, de se pencher sur les résultats d'une enquête menée par l'IASC (l'Institut d'anthropologie sociale et citoyenne)¹, concernant l'impôt et la manière dont il est perçu par nos concitoyens. Forts des constats plombés de ces temps de rentrée, nous nous attendions à voir se redorer le blason de cet outil qui assure, vaille que vaille, la sauvegarde de nos acquis sociaux. Et paf ! Encore raté ! Le sondage de l'IASC ne nous dit qu'une chose, en substance : les vieux clichés ont la peau dure. Voilà où nous ont mené des décennies d'idéologie libérale martelée sans vergogne. Comme si le fait d'entretenir les idées reçues, c'était exister en tant que citoyen. Comme si pour mériter sa place dans l'Etat providence, il fallait systématiquement cracher sur ce modèle dont se contenteraient pourtant bien, aujourd'hui, quelques dizaines de millions d'américains... Vous avez dit monde à l'envers ?

Donc, l'impôt et sa représentation sociale. 85% des personnes interrogées sont formelles : « On est trop taxé en Belgique ! ». Jugement péremptoire mais qui porte en lui, néanmoins, comme une lueur d'espoir. Si l'on est « trop » taxé en effet, c'est que l'impôt serait malgré tout acceptable à un taux correct. Non ? Non. La suite de l'enquête dissipe nos timides illusions. Ainsi, médaille d'argent des propos à l'emporte-pièce : « On en a marre de payer pour les autres ! » (65% des personnes sondées le disent...). Le bronze, lui, revient à cette sentence sans appel : « Les travailleurs coûtent trop chers aux entreprises ! »

(54%).

Le reste est à l'avenant : « Moins d'impôts, c'est plus d'argent dans nos poches ! », « Il faut laisser faire le marché ! », « L'impôt est injuste ! », etc. etc.

Ce sondage, on s'en doute, n'a pas été réalisé à la sortie d'une Garden party MR. Ce qui serait plutôt rassurant. Non, il est le reflet d'une époque, la nôtre, qui refuse de se poser les bonnes questions. Dans un contexte de crise, on cherche aveuglément des boucs émissaires. Et l'impôt est ici la victime toute désignée de l'inconséquence citoyenne.

Nous sommes trop taxés en Belgique ? La Belgique n'est certainement pas le pays le plus taxé d'Europe. Mais comparaison n'est pas raison. Il suffit de rappeler que la pression fiscale sur les revenus des personnes physiques, si elle est en théorie de près de 45% chez nous, ne plafonne en moyenne qu'aux alentours de 24% une fois utilisées les nombreuses possibilités de déductions fiscales dont nous bénéficions et à 16% pour les entreprises (merci les intérêts notionnels !). Et puis rappeler aussi, que ces impôts permettent de maintenir à des coûts abordables l'ensemble des services publics. Ou ce qu'il en reste. Voire même certains services de type privé. Ne payons-nous pas aussi pour l'Enseignement libre ? Et cela indispose-t-il quelqu'un ?

Marre de payer pour les autres ? Qui sont-ils ces « autres » ? Les futurs retraités ? C'est-à-dire nous, vous, tout le monde. Tout individu qui aspire à une retraite décente après une vie de travail. Cela s'appelle la Solidarité. Ce n'est plus très en vogue, c'est vrai. Mais un jour ou l'autre –

dans 20 ans tout au plus au rythme où ça va ! – on en reparlera peut-être, entre remords et amertume...

Travailleurs toujours plus chers ? Ineptie. Relisez votre fiche de paie : les cotisations O.N.S.S. comme le précompte professionnel des travailleurs représentent un pourcentage fixe du salaire brut. En 30 ans, la part des salaires dans la richesse produite est passée de 57 à 50%, ça n'a donc pas augmenté. Qu'est-ce qui a changé alors ? Où est passée la différence ? Dans la poche des actionnaires dont la voracité, elle, s'est considérablement accrue...

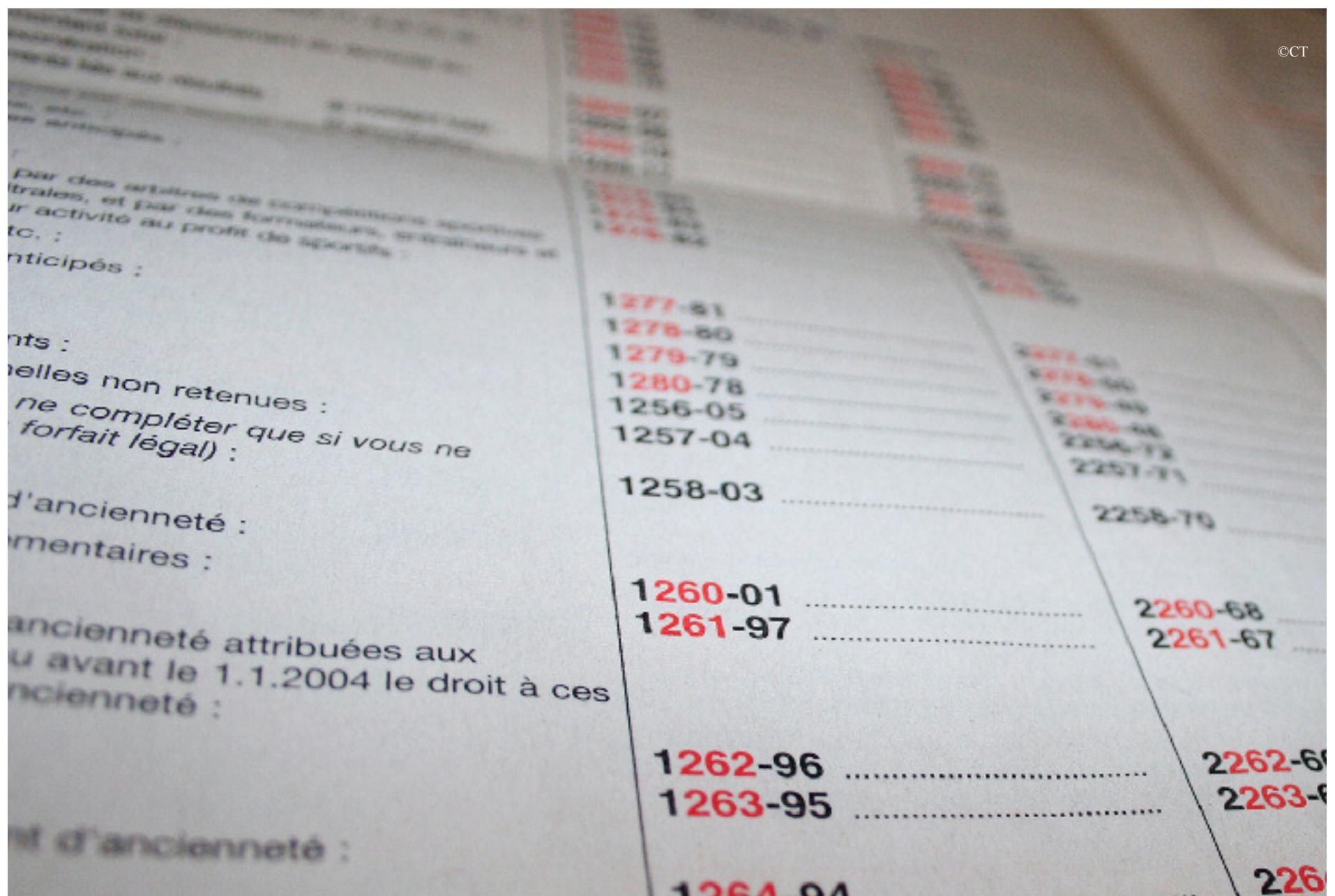
Enfin, épuisé par l'esprit borné de nos concitoyens, on se ressert un dernier verre, affalé devant la télé où les mauvaises nouvelles se succèdent. Soudain, un journaliste annonce que les réservations dans les palaces ont battu tous les records cet été. A Paris, on en construit même de nouveaux, encore plus gros, encore plus luxueux, encore plus chers. La clientèle est très satisfaite. Il faut dire qu'elle reste stable : environ 8 millions de gens très fortunés sur cette planète. Et pas un pour se plaindre.

Vous n'avez jamais eu l'impression de vous être fait avoir ?

D. D.

¹ Etude réalisée entre le 1er et le 15 octobre 2009, sur un échantillon de 400 personnes

(Article paru dans l'édition d'octobre 2009 du mensuel « Etat de crise »)





L'ETAT NOUS VOLE ? L'IMPÔT, UNE ESCROQUERIE ORGANISÉE ?

Attaqué, critiqué, dénigré, l'impôt mérite pourtant un procès équitable. Et chacun, en tant que contribuable, mérite une information complète. Car juger l'impôt, c'est juger ce qu'il nous apporte, et pas seulement ce qu'il nous coûte. Pour éviter de « jeter le bébé avec l'eau du bain », ce journal fictif offre une fable dramatique qui pourrait être notre demain... ou non. Il est toujours temps de changer et d'améliorer les services publics au bénéfice de tous. Ne perdons plus de temps pour cela.

Les services publics, économiquement efficaces, socialement justes

L'impôt permet de rendre accessibles à tous : crèches, écoles, soins, secours, routes, justice, transports publics, maisons

de repos... Moins d'impôts, c'est une rentrée scolaire plus coûteuse pour les parents... Parce que l'impôt finance l'enseignement, c'est bien du pouvoir d'achat pour les parents, les étudiants... Prétendre que baisser l'impôt, c'est augmenter le pouvoir d'achat des ménages, est donc mensonger.

Notre pouvoir d'achat n'est pas uniquement dans notre « poche ». Nos impôts et cotisations sociales alimentent des poches collectives qui permettent de financer des services fondamentaux à moindre coût. Une rentrée scolaire est coûteuse en fournitures, en frais divers, certes. Mais qui paie les professeurs, les bâtiments et leur entretien... ? L'impôt. Si chacun devait le faire selon ses propres moyens, les enfants

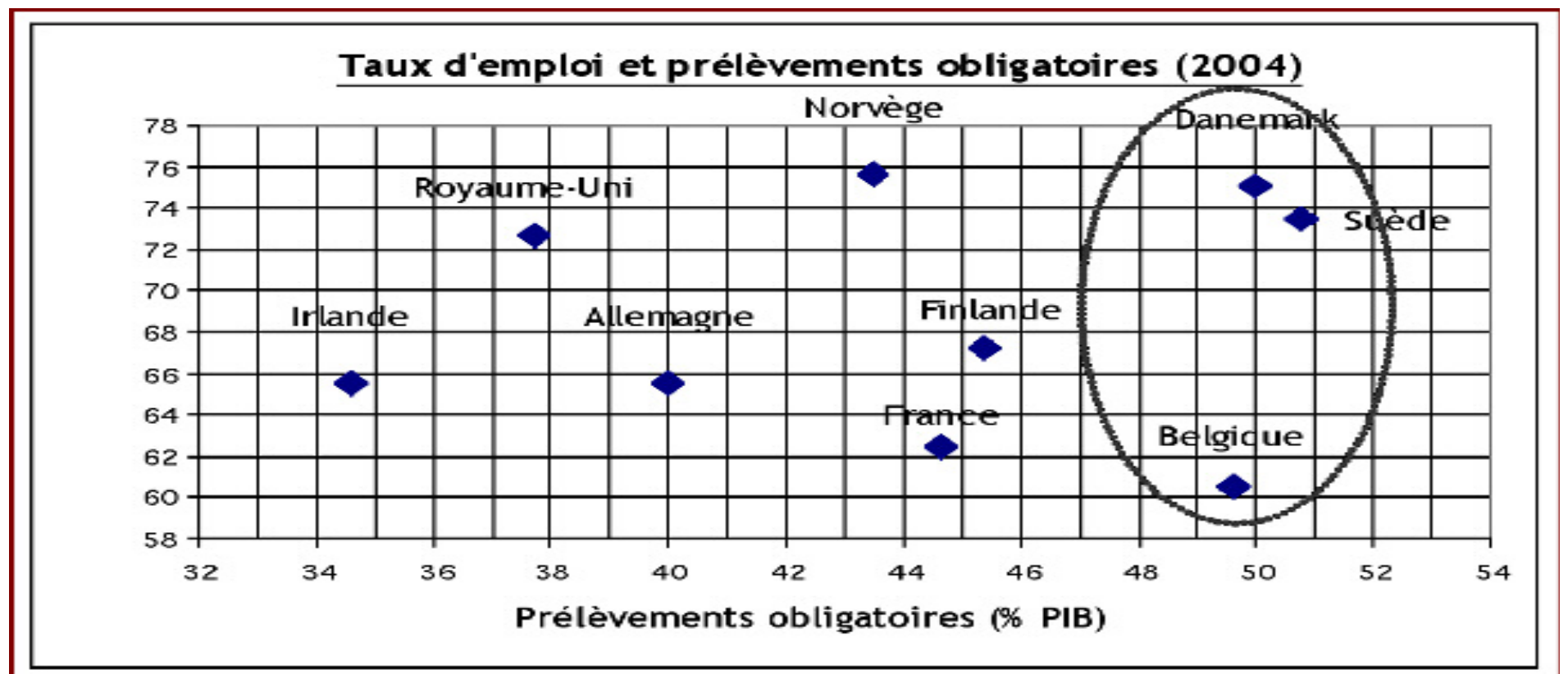
de familles à petits et modestes revenus n'auraient-ils encore droit à l'école ?

Assumer le financement collectif de services coûte moins qu'un financement individuel. En outre, cela permet à tous d'en bénéficier, et pas uniquement à ceux qui auraient les moyens de se les payer, c'est-à-dire via des systèmes privés. Les services publics sont donc économiquement efficaces.

Ce raisonnement vaut également pour les cotisations sociales prélevées sur le salaire et qui financent pensions, allocations familiales, soins de santé, chômage... Et singulièrement en temps de crise. En effet, hier étiquetés mauvais élèves du classement mondial « compétitivité salariale » (parce que ce classement ne traite que des « coûts »...), les pays disposant d'une sé-

curité sociale et de stabilité dans l'emploi (CDI...) résistent mieux à la crise financière. C'est logique, les protections collectives permettent de maintenir le niveau de consommation des ménages.

Dans le même registre, on entend souvent que « trop d'impôt tue l'emploi ». Dans ce graphique, qui met en lien le taux d'emploi et les prélèvements obligatoires publics (impôts et cotisations sociales), l'OCDE lui-même montre que cela n'est pas lié... En 2004, les taux d'emploi du Danemark et de la Suède sont de loin plus élevés que le taux d'emploi belge, alors que leurs taux d'impôts et de cotisations sociales (50%) sont légèrement supérieurs au taux belge.



Justice fiscale = justice sociale

Des services publics de qualité permettent d'avancer vers une société où chacun a des droits, non des privilèges. Croire qu'on s'en sortirait mieux « tout seul », avec « tout son brut », est une erreur. L'évolution de la redistribution des richesses le montre.

Dans une Belgique de plus en plus riche, la pauvreté augmente (plus d'un Belge sur sept est pauvre). 30% des Belges détiennent 70% de la richesse du pays pourtant produite par tous. Il y a plus de pauvres, mais aussi plus de riches (le nombre de millionnaires croît). On voit à nouveau des « travailleurs pauvres », leur salaire ne suffit pas à échapper à la pauvreté. Or, si le naufrage bancaire mondial provoqué par des crédits « pourris » est connu, on sait moins pourquoi tant d'Américains sont si endettés. Parce que leurs salaires sont trop bas pour vivre ou acheter une maison, faire face aux soins de santé, payer les études des enfants... Afin de soutenir la consommation du pays, ils sont poussés à s'endetter à tout prix. Comme nous, ils vivent, mais en plus fort, une « redistribution injuste » : la richesse produite par le travail est accaparée par une poignée de riches exigeant une rentabilité excessive nuisible à l'entreprise, à l'emploi et, finalement, au système économique et financier.

Payer des impôts justes

Construire une société juste présuppose que chacun, selon ses types de revenus et la hauteur de ceux-ci, contribue de manière

juste. Pour que les services publics soient financés équitablement, l'impôt doit être réellement progressif et tous les revenus doivent y participer. C'est aussi une condition pour financer et développer les services publics à hauteur des besoins. Or, les dernières évolutions libérales de la fiscalité belge nous éloignent d'une justice fiscale. Que faut-il faire ? Inverser la logique actuelle :

- Etablir une réelle progressivité de l'impôt car cela garantit que les hauts revenus contribuent plus que les petits et moyens revenus.

- Des taux IPP supérieurs à 50% doivent être rétablis afin que les tranches des revenus supérieurs contribuent davantage.

Aujourd'hui, on paie au maximum un IPP de 40% à partir d'un salaire annuel brut de 68.000€; et de 44% à partir de 102.000€ - c'est plus de 4 millions d'anciens francs.

- Pour le calcul de l'impôt, les revenus mobiliers (de l'argent, de l'épargne, du capital...) doivent s'ajouter aux revenus professionnels. Dans le jargon fiscal, cela revient à supprimer le « précompte libérateur ».

Si votre salaire net imposable est de « 100 », la progressivité de l'IPP va s'appliquer à ces « 100 ». Mais si votre salaire est de « 70 » et vos revenus du capital de « 30 », on n'additionne pas « 70 et 30 ». On « libère » les 30. Chaque revenu est imposé séparément, donc avec une progressivité moindre pour ceux du capital, au

détriment de l'égalité des citoyens et des caisses publiques.

- Mettre équitablement à contribution les différents types de revenu.

- A l'instar de la France, un impôt sur les revenus des grandes fortunes doit être établi afin de faire participer les grands patrimoines financiers.
- Parce qu'ils sont des revenus, tous les revenus financiers doivent contribuer, y compris les plus-values boursières. Le secret bancaire doit être levé.

Ces deux mesures permettraient que la Belgique cesse d'être un paradis fiscal pour les revenus financiers.

- L'imposition des revenus immobiliers doit se faire sur les loyers réels (affectation non professionnelle), et non plus selon un revenu cadastral indexé bien en deçà du loyer payé - c'est du noir légal.
- Les bénéfices des sociétés doivent être mieux imposés (limiter les exonérations). Les intérêts notionnels (réductions considérables d'impôts accordées sur des dépenses... non dépensées... qui ont largement bénéficié... aux banques) doivent passer à la poubelle.

En 2008, cette mesure censée ne pas grever les caisses de l'Etat, a en fait coûté 2,8 milliards €, n'a pas créé d'emplois ni eu d'effet positif prouvé sur l'investissement. Selon la BNB, les intérêts notionnels ont abaissé le taux réel moyen d'imposition des sociétés à 16%, un des plus faibles d'Europe.

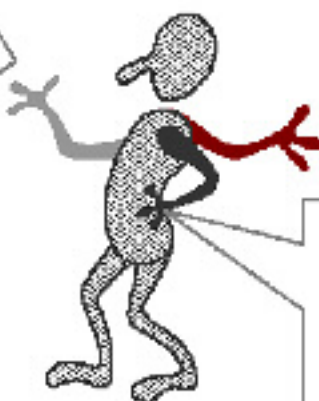
- Il faut réduire la possibilité offerte aux indépendants de « passer en société » pour que leurs revenus professionnels, ainsi travestis, soient imposés comme des revenus de société, c'est-à-dire beaucoup moins. Un revenu professionnel est un revenu professionnel.
- A l'échelle mondiale, un impôt sur les transactions financières (taxe Tobin) doit être établi.

- Contrôler adéquatement le versement de l'impôt, lutter contre la fraude fiscale :

- Lever le secret bancaire n'est qu'une question de courage politique.
 - Renforcer l'administration fiscale et enfin lui donner les moyens d'exercer un véritable contrôle fiscal est une question de bon sens politique.
- La fraude fiscale-estimée à 30 milliards € par an- constitue une perte importante pour les caisses publiques. Cette fraude fragilise la légitimité de l'Etat. Or, le garant de la justice fiscale, c'est l'Etat. C'est en assurant l'égalité de tous devant l'impôt et le contrôle démocratique de son utilisation, qu'il construit sa légitimité à le prélever.

Alors, l'impôt, une escroquerie organisée ? S'il est bien une escroquerie à propos de l'impôt, c'est de faire croire qu'il ne constituerait pas du pouvoir d'achat. Qu'il ne servirait à rien. Qu'il suffirait de le diminuer pour le rendre juste. Ne vous laissez plus avoir.

A PROPOS DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT ET DE NOTRE « SALAIRE POCHE »...



Salaire poche: loyer, chauffage, nourriture, soins de santé, frais scolaires, GSM, escapades à la mer...

Cotisations sociales: allocations familiales, remboursements soins de santé, chômage, pensions...

Impôts: crèches, routes, police, aides à l'emploi, écoles, maisons de repos, justice, armée, fonds des calamités, CPAS, formation professionnelle...

On nous parle toujours de notre salaire « poche », comme si notre pouvoir d'achat dépendait uniquement de celui-ci. En réalité, nous avons deux poches de plus. Celle des services publics financés par l'impôt. Et celle de la sécurité sociale financée par les cotisations sociales. Réduire l'impôt et les cotisations sociales prélevées sur le salaire, c'est donc moins de pouvoir d'achat.

POUVOIR D'ACHAT

Parce que les cotisations sociales financent des revenus de remplacement (être en maladie sur la « mutuelle »...) et de complément (allocations familiales...) et parce que les impôts financent des aides et des services publics (enseignement, CPAS...), l'un et l'autre constituent du pouvoir d'achat.

L'impôt finance les bâtiments scolaires et leur entretien, les équipements, les traitements des instituteurs et professeurs, du personnel d'entretien, le recours éventuel au CPMS (orientation ou problème scolaire...), etc., mais aussi, des bibliothèques publiques et le droit à une bourse d'étude selon le revenu et la situation des parents...

École: les parents paient de leur « salaire poche » certaines fournitures scolaires, des activités scolaires voire extra-scolaires... un minerval dans le supérieur voire un « kot », des livres...

Les enfants bénéficient d'allocations familiales, financées par les cotisations sociales et versées à la mère ou au père.

Justice fiscale = Justice sociale, brochure Cepag, 2009.



LES ENJEUX DE LA FISCALITÉ EN BELGIQUE

La financiarisation massive de l'économie depuis les années 80 et l'absence de fiscalité adaptée à cette évolution a mis à mal l'impôt et la redistribution des richesses.

C'est en effet dans un contexte de précarisation des travailleurs et de progression de l'emprise de la finance, qu'un constat s'impose : la fiscalité pèse aujourd'hui pour près de 70 % sur les revenus du travail et sur la consommation.

Elle repose moins lourdement sur les revenus financiers, certains échappant même à tout impôt, ce que dénonce l'Institut Émile Vandervelde (IEV).

A l'intérieur même des revenus du travail, certaines inégalités se sont creusées. Au fil du temps, à côté de la rémunération de base soumise à l'impôt, se sont développés des modes complémentaires de rémunérations tels que la mise à disposition de voitures de sociétés, les assurances groupes ou les stocks options, lesquels sont très inégalement réparties entre travailleurs. Ces « compléments » salariaux connaissent des régimes fiscaux plus favorables. Ils représentent pourtant plus de 20 % de la masse salariale¹.

Les impôts dégressifs, autrement dit ceux qui décroissent à mesure que les revenus augmentent, comme la TVA et les accises, prennent une place de plus en plus importante dans les recettes fiscales.

Pour l'IEV, cette tendance met à mal le principe de justice fiscale qu'il défend, en altérant le principe selon lequel chacun doit contribuer en fonction de sa capacité contributive.

Les attaques répétées contre l'impôt par les forces de droite masquent en réalité des attaques contre un modèle solidaire de répartition des richesses, qui de surcroît doit être largement amélioré.

Dans notre société où se développent les tendances au repli sur soi et l'idée que pour exister il faut consommer, il est, selon l'Institut Émile Vandervelde, indispensable de sensibiliser à nouveau aux bienfaits de l'altruisme et de la solidarité.

Pour déconstruire le discours libéral, il importe à l'IEV de revenir à l'essentiel : le meilleur investissement est celui que nous plaçons dans la solidarité.

À quoi sert l'impôt ?

On peut bien entendu développer une approche globale.

L'impôt redistribue les richesses en finançant nos services publics et nos protections sociales.

Sur 100 euros de recettes fiscales, 16 euros vont à l'enseignement, 16 euros financent les communes et les provinces (infrastructures culturelles, sociales, sportives, services à la population, voiries, propreté, ...), 16 euros servent à payer les intérêts de la dette publique, 6 euros financent le social et la culture (Communautés et Régions), 6 euros financent les départements d'autorité (justice, police), 4 euros financent les politiques d'emploi, de l'économie, de formation (Communautés et Régions), 4 euros financent les administrations, 4 euros financent l'armée, 3 euros financent l'équipement et les transports (Régions, fédéral), 3 euros vont à l'Europe, 1 euro finance nos relations internationales et la coopération, etc ...



Il faut aussi noter que depuis quelques années, l'impôt concourt au financement de la sécurité sociale (par l'affectation d'une partie des recettes de TVA et du précompte mobilier).

On peut aussi rappeler que sans intervention publique, six années de scolarité dans le primaire d'un enfant coûteraient aux parents 20 000 euros, six années de scolarité dans le secondaire en coûteraient 36 000, un ticket du TEC coûterait 4,70 euros (au lieu d'1,40 euro), pour ne citer que quelques exemples.

Les principes d'une fiscalité juste

Pour être juste, l'impôt doit tenir compte de la capacité contributive de chacun.

Cela suppose que l'ensemble des revenus d'un contribuable soit pris en considération – **c'est l'équité horizontale** - et que l'impôt soit fonction de la hauteur de l'ensemble de ses revenus – c'est la progressivité ou **l'équité verticale**.

L'équité horizontale (tous les revenus doivent contribuer) est aujourd'hui largement déficitaire. Si les revenus du travail sont soumis à un barème de l'impôt des personnes physiques pouvant aller jusqu'à un taux de 50 %, les revenus financiers connaissent un régime de précompte mobilier libérateur (au sens où ils sont « libérés » de toute obligation de déclaration) de 15 % (intérêts) ou 25 % (dividendes).

Il s'agit là d'une première différence de taille : les revenus financiers, chez les personnes physiques, ne sont pas globalisés avec les autres revenus et échappent donc au barème de l'IPP.

De surcroît, certains types de revenus financiers - les revenus de placement - échappent même à tout impôt.

D'autres revenus financiers sont soumis à des régimes particulièrement avantageux : les stocks options par exemple, c'est-à-dire la possibilité pour un cadre d'acheter à tel prix déterminé pendant une période déterminée tel nombre d'actions de la société qui l'a engagé.

Certains revenus échappent à toute contribution de manière plus radicale encore par le biais de la fraude fiscale.

Les estimations les plus récentes évaluent l'économie souterraine en Belgique à plus de 20 % du PIB, soit un manque à gagner en recettes fiscales et parafiscales de l'ordre de 30 milliards d'euros. Cela place la Belgique dans le peloton de tête au niveau européen.

Il existe donc clairement d'importants obstacles à l'équité horizontale en ce que de nombreux revenus échappent, totalement ou partiellement, à l'impôt.

S'agissant de l'équité verticale (l'impôt doit progresser au fur et à mesure que le revenu augmente), force est de constater que la tendance est au recul de la progressivité de l'impôt.

Cette tendance pourrait s'aggraver à s'en tenir au programme de certains partis politiques qui veulent réduire le barème à trois taux ou même instaurer un taux unique (la « flat tax »).

Le premier combat, pour les socialistes, est par conséquent de défendre et même de renforcer la progressivité de l'impôt et de faire contribuer l'ensemble des revenus de manière plus juste.

Pour l'Institut Émile Vandervelde, cela passe nécessairement :

- par une meilleure lutte contre la fraude fiscale (notamment la fraude fiscale grave et organisée qui recourt aux montages et aux paradis fiscaux),
- par une réforme de la fiscalité des revenus financiers en ce compris les plus-values spéculatives, tant à l'impôt des personnes physiques qu'à l'impôt des sociétés,
- par une réforme de la fiscalité de certains compléments de rémunération qui ne concernent généralement qu'une partie des salariés, comme les stocks options,
- par le recadrage de certaines mesures, comme les intérêts notionnels, afin de les lier à des objectifs d'emploi et d'investissement.

Il est essentiel dans ce débat de ne pas perdre de vue les enjeux liés à l'écologie sociale en rappelant que si les comportements polluants peuvent être découragés par une fiscalité adaptée, cela ne doit en rien affaiblir le pouvoir d'achat des ménages. Ce sont par conséquent des glissements dûment compensés qui doivent progressivement s'opérer : des taxes « vertes » doivent être compensées par des réductions d'impôt sur les revenus du travail ou de remplacement.

¹ Voir l'étude SD Worx publiée en 2007, « SD WORX prend la mesure de l'intégralité du paquet de rémunération brute », http://www.sd.be/site/website/be/fr/1000A/10F00C/10000P_070220_20;

FOOTBALL : ADIEU L'EURO 2036!

La reconstruction du stade Roi Baudouin est à nouveau reportée. L'information est tombée hier après-midi lors de la conférence de presse du Ministre des Infrastructures. Les responsables de l'Union Belge de football sont atterrés. « Le stade actuel est vétuste, il ne répond plus aux normes de sécurité. Nous ne pourrions plus l'utiliser à partir de l'année prochaine. Les dernières rénovations datent de l'Euro 2000 mais les dépenses consenties n'étaient pas suffisantes ; à l'époque, le Gouvernement a pallié au plus urgent », déclare le Président.

Cette décision met gravement en péril la candidature belgo-hollandaise à l'Euro 2036. En effet, sans un stade pouvant accueillir entre 50 et 60.000 spectateurs en Belgique, nous ne pourrions pas organiser cette prestigieuse épreuve sportive. Les Pays-Bas envisageront-ils une candidature unique ? Cette éventualité ne réjouit guère nos voisins d'outre-Moerdijk qui avaient déjà été confrontés à la même situation lors de la candidature belgo-néerlandaise avortée pour la Coupe du Monde 2018. Reste à explorer la piste du sponsoring et du mécénat. Riches amoureux du foot, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'Union Belge car le temps presse.

Se.S.



©JFR

LES MOTS CROISÉS DE DANILO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Vertical :

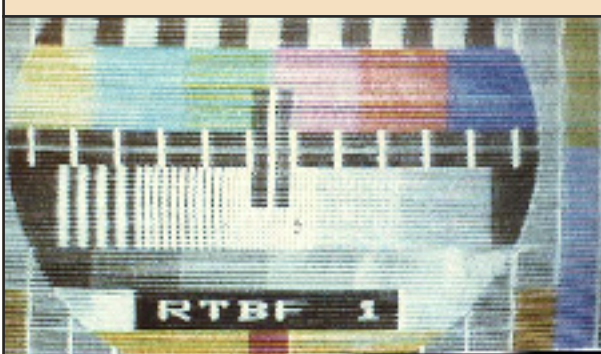
- Aide à payer moins de taxe ? - Dépouillé
- Pièce pour le pauvre - Ôter l'imposition
- Refusé de payer - Difficile
- Marchandise non emballée - Direction du vent
- Fin de verbe - Trompait les contributions - Règle
- Frayeurs, agitations... à la suite d'une facture - Vieille ville
- Pigeons - Jalousia
- Saint sur la Manche - Initiales vieilles - Révolution pacifique - Premières notions d'une science
- Défalqué - Due, hélas ou non
- Ville Nord-Africaine - Aluminium - Symbole du Tour
- Soleil d'Egypte Théâtre en bref...
- Redevance ancienne - Taxe

Horizontal :

- Contribuables
- Plein de dettes - Etait-elle moins vache que le fisc ? - Partie de couronne
- Une certaine Lisa... - Fin de verbe - Dans le nom d'une commune parisienne
- Sicavs
- Transports en commun wallon - Attributions - Pronom possessif
- Pièce française de valeur - Bière style pils
- Agent populaire - Ancienne voiture de riche - Diphtongue
- Largeur d'étoffe - Autre diphtongue - Assailli... par le fisc par exemple
- Peut être fiscale - Ancien grimoire
- Peut être payant - Du raisin - Sécurité Publique
- Refuge pour couple - Charge, imposition forcée
- Pratique illégale - Rendit tranchant

L'Unique	Notre sélection Télé	L'œil du téléspectateur:
<p>8.00 La Mire 13.00 JT 13h - Rediffusion du JT de la veille 13.30 La Mire 17.00 Derrick 18.00 Ma Sorcière Bien-Aimée 19.00 Faut bien vivre ! Les Trucs et Astuces pour nouer les deux bouts. (voir dans Notre sélection Télé). 19.30 JT 19h30 20.20 Les perles de la RTB : rediffusion de l'émission culte « Double 7 » 22.30 JT - Rediffusion du 19h30 23.00 Les rendez-vous de l'histoire De la crise bancaire de 2008 à la banqueroute des systèmes de solidarités 24.00 Fin des programmes</p>	<p>20.50 TFOne - Urgences - Episode 5 478 <i>Le Dr Boss ne peut soigner un garçon souffrant de la scarlatine, car celui-ci ne dispose pas d'assurance-maladie. Il décide d'enfreindre la loi pour lui procurer un traitement. Mis au courant par Starter, le Dr Blue tente de raisonner Boss...</i> 19.00 L'Unique - Faut bien vivre ! - Les Trucs et Astuces pour nouer les deux bouts. <i>Sandrine, employée et mère-célibataire de trois enfants, vit un véritable calvaire depuis la suppression des allocations familiales. L'équipe de Faut bien vivre ! a pour mission de lui permettre d'acheter les fournitures scolaires et de payer les minervaux d'inscription à l'école primaire.</i></p>	<p>L'Unique, on n'a pas aimé On nous avait dit que tout allait changer. Que le regroupement des deux chaînes de télévision publique en une seule, sous le nom de l'Unique, était un progrès. Qu'on allait nous rendre les programmes de qualité perdus depuis la baisse drastique des subventions allouées à l'audiovisuel public. Qu'on allait voir ce qu'on allait voir. Et bien, on a vu ! Malgré la bonne surprise de Faut bien Vivre ! - seule émission encore produite à Reyers-, on n'a pas aimé. La mire a ressuscité. L'info se limite à une édition du JT et des rediffusions. On va chercher des séries de fond de catalogue ne coûtant presque plus rien et, sous prétexte de nous montrer les « perles de la RTB », on nous ressort un vieux « Double 7 ». Mon grand-père a aimé. A la lecture de la grille-télé, il a rajeuni de près de 40 ans...</p>

Événement : Le Retour de la Mire.
 En difficultés financières, depuis la renégociation de son contrat-programme, la télévision publique s'est vue contrainte de raboter ses émissions. Les responsables de la chaîne ont eu l'idée géniale de réintroduire la mire. Ce retour fera, n'en doutons pas, plaisir aux nostalgiques.



20.30 RTVL - Chômeurs Story
Succès phénoménal aux USA, cette émission cartonne également dans nos contrées. 15 chômeurs arrivant au bout de leurs allocations de chômage (réduites à trois mois depuis 2019) ont la chance de les voir prolongées de semaine en semaine. Il ne doit en rester qu'un au bout des trois mois de l'émission. Chaque semaine, les téléspectateurs décident d'éliminer un candidat.

22.50 RTVL - Gros Angle - La Révolte des Sexagénaires
Gros Angle revient sur le climat insurrectionnel de l'automne 2019. Face à la campagne du Gouvernement « Pas d'argent sans travailler », les sexagénaires descendent dans la rue pour défendre l'ancien système de pension remis en cause par un Etat désargenté. Malgré les manifestations et les émeutes, le système des pensions est aboli.

Solution

t	a	r	e	c	e		e	r	n	s	n	12
o		t	n	q	i	r	t		p	i	u	11
d	s		i	e	v	n		t	r	e		10
u	i	i	o		u	o	i	s	e	v	e	6
i	q	e	v	u	e		e	e		e	i	8
	d	e	e		s	p	e	i	q			7
i	u	e	p		s	i	n	o	i		e	9
	a	s		s	t	o	i		c	e	t	5
s		s	t	u	e	w	e	c	e	i	d	4
u	e	n	o		z	i		e	u	o	w	3
e	r	o		o	i		e	r	e	q	o	2
c		s	e	i	q	e	v	r	o	c	i	1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

Aujourd'hui, la Communauté française exerce notamment ses compétences dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et audiovisuels. C'est le seul niveau de pouvoir en Belgique qui ne lève pas d'impôt. Ce sont les recettes fiscales perçues puis reversées par l'Etat fédéral qui constituent ses principales sources de financement. La caisse de la Communauté française est donc directement liée à celle de l'Etat fédéral.

Les acteurs culturels reconnus par la Communauté française remplissent des missions de services publics pour les-

quelles ils reçoivent des subsides. En permettant à tous d'accéder à la culture, en stimulant la création et la diffusion culturelle, en développant l'exercice critique de la citoyenneté, en dénonçant les injustices et en réduisant les inégalités, les associations et les institutions culturelles sont les poumons verts de notre démocratie. Ainsi en est-il des académies, conservatoires, théâtres, opéras, musées, bibliothèques, sociétés archéologiques et ethnologiques, centres d'expressions et de créativité, maisons d'édition, centres culturels, maisons de jeunes, auberges de Jeunesse, associa-

tions mais aussi danseurs, comédiens, acteurs, chanteurs, musiciens, écrivains, sculpteurs, peintres...

Si la Région wallonne, les Provinces et les Communes investissent dans les infrastructures sportives, c'est principalement l'Administration de l'Education Physique et des Sports qui promeut le Sport en Wallonie et à Bruxelles. L'A.D.E.P.S. gère 17 centres sportifs, organise des activités accessibles à tous, soutient le sport francophone de haut niveau, les 62 fédérations sportives et les 6.250 clubs affiliés (chèque sport).

Dans le secteur de l'audiovisuel, la Communauté française aide également les réalisateurs et producteurs de films. Elle intervient aussi financièrement à hauteur de 75% dans le budget de la RTBF, notre radio télévision de service public. Avec ses 6 stations radio et ses 5 chaînes TV, cette dernière s'adresse à plus de 4 millions de personnes. Elle réserve une place de choix aux émissions d'information et d'éducation et joue un rôle important dans le paysage audiovisuel grâce à ses productions et coproductions.

CECI EST UNE FICTION ! PAS SI SÛR ...

Le journal ¹ que vous tenez entre les mains évoque l'actualité de 2029. Il s'agit donc d'une fiction. Mais en y regardant de plus près, les situations évoquées pourraient très bien devenir en tout ou en partie notre future réalité, si l'on n'y prend pas garde... La campagne « Merci l'impôt ! » poursuit deux objectifs :

D'une part, il s'agit de réhabiliter l'impôt comme instrument majeur de redistribution sociale et comme moteur économique du fonctionnement de l'état et des services publics.

En effet, a priori, personne n'aime payer ses impôts. A fortiori dans une période où beaucoup ont du mal à nouer les deux bouts.

Il n'empêche, les impôts, par la quantité de droits qu'ils ouvrent et par la contribution qu'ils apportent au financement de la sécurité sociale, constituent une réelle protection de notre pouvoir d'achat et permettent aux citoyens de bénéficier de services publics essentiels comme les écoles, les transports en commun, les crèches, les hôpitaux, les services sociaux, ou encore les infrastructures culturelles et sportives.

D'autre part, nous voulons montrer que les politiques fiscales ne sont pas égales.

Dans notre pays, l'impôt sur des personnes physiques (impôt principalement prélevé sur les revenus du travail) représente 37% des recettes de l'Etat ². Cet impôt, s'il est progressif, n'est pas juste pour autant. En effet, depuis la dernière réforme fiscale libérale, deux tranches d'imposition ont été

supprimées. Le résultat ? La taxation a quasiment triplé pour les personnes qui gagnent entre 10.000 et 20.000€ par an alors qu'elle s'est fortement réduite pour celles dont les revenus se situent entre 70.000 et 1.000.000€. La progressivité, telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, appauvrit plus encore les personnes les plus faibles. Mais la tranche supérieure est plafonnée à 50%. L'impôt des sociétés, calculé sur le bénéfice réalisé par les entreprises, représente seulement 13% des recettes de l'Etat.

Les impôts indirects sur la consommation comme la T.V.A., les accises sur le tabac, l'alcool ou les carburants, représentent 42% des recettes. Or, ces impôts indirects sont les plus injustes : que vos revenus soient de 1.500 ou 10.000€, vous payerez exactement le même montant de taxe sur votre pain, vos vêtements, votre électricité... Mais ça ne pèse évidemment pas de la même façon sur votre pouvoir d'achat.

Enfin, les impôts sur le capital qui se composent essentiellement du précompte mobilier sur les intérêts, des placements d'argent ou sur les dividendes d'actions représentent... 3% des recettes de l'Etat.

Il faut rappeler aussi que l'impôt sur la fortune n'existe pas en Belgique et qu'il n'y a pas d'impôts sur les plus-values boursières. Moralité : Sur le plan fiscal, il vaut mieux avoir du capital ou des actions, que vivre des revenus de son travail.

En 2008, une Commission parlementaire d'enquête sur la fraude fiscale a évalué à 30 Milliards d'euros par an le montant de

la fraude fiscale en Belgique. Fameuse recette potentielle quand on sait aujourd'hui que le déficit record du Budget 2010 s'élève à 20 Milliards d'euros.

Ces quelques éléments mettent en évidence qu'il est possible de trouver de nouvelles recettes sans alourdir la fiscalité, en percevant équitablement l'impôt dû.

Ces dernières années les libéraux ont prôné et mis en œuvre une réduction de la fiscalité en argumentant sur la protection de la compétitivité des entreprises et sur l'augmentation du « salaire poche ». Notre campagne démontre par de multiples exemples que ces mesures de défiscalisation ne sont que des leurres pour éviter de taxer les hauts revenus, les revenus du capital et les spéculations boursières.

A l'heure où l'augmentation du chômage est sans précédent, où l'Etat connaît un déficit abyssal, il est utile de rappeler que cette catastrophe sociale est le résultat direct de la crise financière et de ses conséquences sur la croissance économique.

Les salariés et les allocataires sociaux ne sont nullement responsables de cette crise financière, ils en sont les victimes directes et ne peuvent pas en payer une deuxième fois les conséquences.

Les revenus du travail sont suffisamment taxés que ce soit chez les salariés et les petits indépendants. Mais qu'en est-il des paradis fiscaux, des fonds de pension, des spéculateurs, des entreprises rentables ?

Dans les semaines qui viennent les questions liées à la fiscalité et à la protection so-

ciale vont être au centre de tous les débats politiques et sociaux. Ces débats seront sous-tendus par des choix de société : Vou-lons-nous une société dominée par les seules lois du marché ou une société égalitaire et solidaire ?

Nous souhaitons que « L'IMPOPULAIRE » et les autres initiatives de notre campagne vous permettent de défendre des choix en toute liberté, mais surtout en toute connaissance de cause.

Bonne lecture et n'hésitez pas à réagir soit par courrier à PAC (8, rue J. Stevens à 1000 Bruxelles) soit par courriel sur le site www.mercilimpot.be

Yanic Samzun

Secrétaire général de Présence et Action Culturelles

¹ « L'IMPOPULAIRE » est une initiative de Présence et Action Culturelles, Mouvement d'éducation permanente reconnu par la Communauté Française. Ce journal s'inscrit dans une grande campagne intitulée « Merci l'impôt ! ».

² Les chiffres cités concernent l'année 2007 et sont extraits du Doc Parlementaire. 52 0992/001 P 145 à 150 : Chambre des Représentants de Belgique, 19 mars 2008, Budgets des recettes et des dépenses pour l'année budgétaire 2008, exposé général. Le total aboutit à 95% des recettes car ne sont pas énoncées ici les recettes autres que fiscales qui représentent les 5% restants.

p a c

Agir par la Culture

L'IMPOPULAIRE :

Editeur responsable : Yanic Samzun

Rédaction : Isabel Martin, Minervina Bayon, Alice Minette, Catherine Tydgat, Marie-Christine Gengoux, Dominique Henrotte, Laetitia Vignaud, Nancy Hardy, Aurélien Berthier, Serge Smal, Stuart Wrathal, Denis Dargent, Christophe Evrard, Danilo Rosa-Sivilin et Genaro Marcos.

Crédits photographiques et compositions graphiques : Catherine Tydgat et Jean-François Rochez

Lay out : Nino Lodico

Aide à la lecture : Sabine Beaucamp, Pierre Thélismar

Nous remercions Cécile Marquette, Isabelle Michel, Thierry Bodson et Jacky Degueuldre pour leur aide.

Tirage : 110 000 exemplaires

Avec le soutien du Service de l'Education permanente du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, de la Loterie Nationale et de la Région Wallonne.

peuple
& culture

FGTB

IEV



 **CULTURE**
ÉDUCATION PERMANENTE

Loterie Nationale
créateur de chances 

 **RÉGION WALLONNE**

MERCI L'IMPÔT!